

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

# Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

01

INFRASTRUCTURE

10

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

04

EDUCATION

06

TRANSPORT

02

ADMINISTRATION

15

ECONOMIE

01

RURAL

02

TELECOMMUNICATION

03

N° 2905

2 Octobre 2023

2 October 2023

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)

Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/ADD/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/WSSS</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDENDUM N°01 A LA DEMANDE DE COTATION N°016/DC/FEICOM/CIPM/ 2023 DU 09 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES TORES A L'AGENCE REGIONALE DU FEICOM POUR LE NORD-OUEST PORTANT AJUSTEMENT DE CERTAINES EXIGENCES DE LA DC SUS ÉVOQUÉE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">016</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 016 DU 28/09/23 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 012_/AONO/CAY 1ER /CIPM/2023 DU 06/09/2023 POUR L'ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN MANUEL DE PROCEDURE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE IER
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0029</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°021/DCE/SIC/CIPM/2022 DU 21 DÉCEMBRE 2022 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS IMMEUBLES DU PATRIMOINE SIC ET LA CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À LA CITÉ SIC DE ROUMDÉ ADJIA/GAROUA
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°001</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°001 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000006BIS/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU 27 JUIN 2023 RELATIF AUX EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS ET DE DIFFUSION AUDIOVISUELLE POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU SUD EN 03 LOTS : LOT N°1 : EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET INSTALLATION PLATEAU; LOT N°2 : EQUIPEMENTS AUDIO, TRANSMISSION ET DIFFUSION AUDIOVISUELLE; LOT N°3 : LIAISON INTERNET DEDIEE AU STRIMING ET SITE WEB.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">015/D/GOUVERNEUR/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°015/D/GOUVERNEUR/2023 DU 28 SEPT 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°015/DC/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2023 DU 04/09/2023 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU NORD
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°01APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU 12/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SERRES AU PROFIT DE DEUX (02) STRUCTURES OPERATIONNELLES DE L'IRAD : CENTRE REGIONAL DE WAKWA ET ANTENNE DE BAYANGAM FINANCEMENT : PAPPAC
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">012/C/C.SAA/SG DU 29/09/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 BIS/AONO/MINMAP/MINADER/C.SAA/CIPM/2023 DU 09/08/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NKOL EKONO – CHEFFERIE EKANLAN MINKOUL (5,1KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/C/CA/YDE4/SG/STAMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	N/A
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0143/SIC/DG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°016/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 20 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN D'UN (01) BUS DE TRENTE (30) PLACES POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°003</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°003/AONO/COM.CAMPO/CDPMP/2023 DU 15/09/2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE ET HEURE DE RECEVABILITES DES PLIS RELATIVEMENT AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001ET N°007 :
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">147/SIC/DG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'IMPLEMENTATION D'UN PORTAIL MOBILE DE GESTION LOCATIVE « MY EASYHOME » À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC)
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">32/DM/2023/SG/CBYGAM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N° 32/DM/2023/SG/CBYGAMPORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/C.BYGAM/SG/SIGAMP/CIPM/2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE RÉGIONALE BITUMÉE RO615 DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI (REGION DE L'OUEST). <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01 /CHC S.A./HILTON/MCH/DG p.i/2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS ELEMENTS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/AONO/CHC S.A./HILTON/CIPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX CENT CINQUANTE ( 250) TELEVISEURS 55"AU PROFIT DE L'HÔTEL HILTON, BOULEVARD DU 20 MAI, A YAOUNDÉ, EN PROCEDURE D'URGENCE <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°01APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 05/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU 31/08/2023POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) VEHICULES PICK UP DIESEL DOUBLE CABINES ET D'UN (01) VEHICULE SUV 4X4 A L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD) FINANCEMENT : ASNC <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">04/C/CA/YDE4/SG/STAMP</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> N/A <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0031</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°008/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES À LA MATURATION DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES DE ZOKOK LADDÉO/MAROUA, BORNOUANS/GAROUA, TINGLING/PITOA, NLONGKAK/YAOUNDÉ ET ETOUNLINGA/SANGMÉLIMA. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">008/C/SG/CMSOK DU 02 octobre 2023</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°008/C/SG/CMSOK DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 24 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES DE PMH DANS LES LOCALITES DE MASSOK, SONGKAM , IOUND , KAHN , SITOUA ET NDEDE DANS LA COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0034</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'IMPLEMENTATION D'UN PORTAIL MOBILE DE GESTION LOCATIVE « MY EASYHOME » À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC)
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0145/SIC/DG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 21 NOVEMBRE 2022 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SIC À LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">245/DP/J12/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°010/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 11/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CETIC D'ABANG MINDI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°003</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°003/AONO/COM.CAMPO/CDPMP/2023 DU 15/09/2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE ET HEURE DE RECEVABILITES DES PLIS RELATIVEMENT AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001ET N°007 :
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">094/C/J12/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°009/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 11/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC D'ABANG MINDI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">012/DM/C.SAA/SG DU 29/09/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 BIS/AONO/MINMAP/MINADER/C.SAA/CIPM/2023 DU 09/08/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NKOL EKONO – CHEFFERIE EKANLAN MINKOUL (5,1KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">016/D/GOUVERNEUR/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°016/D/GOUVERNEUR/2023 DU 28 SEPT PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°016/AAON/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2023 DU 04/09/2023 POUR REHABILITATION DES BUREAU DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0146/SIC/DG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA CONSULTATION N°015/DC/SIC/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR LA DEMANDE DE COTATION PORTANT FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0142/SIC/DG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°021/DCE/SIC/CIPM/2022 DU 21 DÉCEMBRE 2022 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS IMMEUBLES DU PATRIMOINE SIC ET LA CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À LA CITÉ SIC DE ROUMDÉ ADJIA/GAROUA
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">67/DP/F32/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION PREFECTORALE N°067/DP/F32/SAEF DU 28 SEPTEMBRE 2023 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°001/LC/F32/CDPMN/2023 DU 16 MAI 2023 PASSEE PAR DEMANDE DE COTATION N°001/DC/F32/MO/CDPMPN-TBEC/2023 DU 07/02/2023 AVEC L'ENTREPRISE LE FLEURON SARL YAOUNDE, TEL. :696 97 19 33, POUR LA FOURNITURE D'UN PICK-UP 4X4 A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DU NOUN
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001 /ADD/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/WSSS</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDENDUM N°01 A LA DEMANDE DE COTATION N°015/DC/FEICOM/CIPM/ 2023 DU 28 AOÛT 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL PROFESSIONNEL @RISK ET DE DEUX LICENCES POUR L'EVALUATION DES RISQUES FINANCIERS AU FEICOM PORTANT AJUSTEMENT DE CERTAINES EXIGENCES DE LA DC SUS ÉVOQUÉE.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>30</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/ADD/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/WSSS</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDENDUM N°01 A LA DEMANDE DE COTATION N°014/DC/FEICOM/CIPM/ 2023 DU 28 AOÛT 2023POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS ET SUPPORT DE COMMUNICATION DU FEICOM PORTANT AJUSTEMENT DE CERTAINES EXIGENCES DE LA DC SUS ÉVOQUÉE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>31</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AONR/CCAA/CIPM/CCCM-BEC/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CCAA/CIPM/CCCM-BEC/2023 DU 28/09/2023POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY SUR LE SITE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN (SS+RDJ+RDC+M+10) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CCAAEXERCICES 2023 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	03-11-2023

<b>32</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0030</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°016/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 20 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN D'UN (01) BUS DE TRENTE (30) PLACES POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>33</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/C/MP/AT/C-DIBANG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 DU 10/08/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN BACS PISCICOLES AU GIC FERAFCAM, DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>34</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">007/AONO/C18/CDPM-SM/2023 DU 02/10/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C18/CDPM-SM/2023 DU 02/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS PREFECTURE DE MOUANKO, ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DEPARTEMENTAL DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023 - IMPUTATION : 57 07 164 01 471430 523112 373
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	30-10-2023

<b>35</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/AONO/UYI/CIPM/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23-04/AONO/UYI/CIPM/2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE FONCTION DE TYPE STATION WAGON 4X4 A L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	26-10-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>36</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">2023/08/DM/SG/CMSOK</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 2023/08/DM/SG/CMSOK PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 24 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES DE PMH DANS LES LOCALITES DE MASSOK, SONGKAM , IOUND , KAHN , SITOUA ET NDEDE DANS LA COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>37</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000127/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 14 JUIN 2023 POUR LE STREAMING SUR INTERNET DES CHAINES TV DE LA CRTV ET DE VOD, EXERCICE 2023.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>38</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">20/ADM/SIGAMP/FR/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 013/LC/FR/CIPM/2023 DU DAO N° 07/AONR/FR/CIPM/2023 POUR L'ANALYSE DES COMPTES D'AVANCE DE DÉMARRAGE ET DE RETENUE DE GARANTIE DES CONTRATS AU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE) .
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>39</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000017/C/C-BOT-MAKAK/SG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION D'ENTREPRISE N°002/DCE/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 07 SEPTEMBRE 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°04536-23/L/MINMAP/SG/DGMI/NMG DU 07 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION D'UN RESEAU HTA AERIEN MONOPHASE DANS LA ZONE SIMANYAI 2 – PAN MAKAK – RIVIERE DJEL, A PARTIR DE SIMANYAI 2 DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE(FINANCEMENT : COMMUNE DE BOT-MAKAK, EXERCICE 2023)
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A
<b>40</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/AONO/CAD4/CIPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAD4/CIPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE 40 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVERNE
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	10-10-2023
<b>41</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">018</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°009/DPX/MINADER/PADFAII/CSPM/2023 DU 09/08/2023 RELATIVE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AGRICOLE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE À GAZAWA ENTRÉE, DANS LA COMMUNE DE GAZAWA, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, POUR LE COMPTE DU PADFA II.COMMUNIQUE N° 018 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**42**

**Reference** [0033](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA CONSULTATION N°015/DC/SIC/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR LA DEMANDE DE COTATION PORTANT FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN(SIC) EXERCICE 2022

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**43**

**Reference** [067/DM/RL/DSM/C.MKO/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION MUNICIPALE N°067/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**44**

**Reference** [005/AONO/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 29/09/23](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE).FINANCEMENT : FODECC EXERCICE 2023.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 27-10-2023

**45**

**Reference** [01](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N°01APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU 12/09/2023POUR LA FOURNITURE DES PROTOTYPES D'EXTRACTION DE JUS DE CAJOU A L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD) FINANCEMENT : ASNC

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**46**

**Reference** [244/DP/J12/SAFE](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°009/AONO/J12/SAFE/CDPM/2023 DU 11/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC D'ABANG MINDI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**47**

**Reference** [03/AONO/UYI/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 23-03/AONO/UYI/CIPM/2023 DU 29 SEPTEMBRE2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE AU CENTRE DE BIOTECHNOLOGIE DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE 1 A NKOLBISSON.

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 25-10-2023

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>48</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01BIS/ DC/F.32/MO/CDPMPN-TBEC/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DEMANDE DE COTATIONN° 01BIS/ DC/F.32/MO/CDPMPN-TBEC/2023 DU28/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN PICK-UP 4X4 ALA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT/NOUN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE LOUEST. FINANCEMENT: BIP MINEPAT, EXERCICE 2023
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	12-10-2023

<b>49</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">095/C/J12/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°010/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 11/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CETIC D'ABANG MINDI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>50</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08/D/MP/AT/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 DU 10/08/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN BACS PISCICOLES AU GIC FERAFCAM DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>51</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0032</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 21 NOVEMBRE 2022 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SIC À LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>52</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">068/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 29/09/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°068/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 29/09/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°014/AONO/CIPM/C-MOUANKO/2023 DU 11 AOUT 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MECANIQUE A MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL,
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>53</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0144/SIC/DG/2023</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°008/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 24 JUN 2022 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES À LA MATURATION DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES DE ZOKOK LADDÉO/MAROUA, BORNOUANS/GAROUA, TINGLING/PITOA, NLONGKAK/YAOUNDÉ ET ETOUNLINGA/SANGMÉLIMA
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**54**

**Reference** [02/D/CA/YDEIV/CIPM/SG/STAMP](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

**55**

**Reference** [000051/DM/C-BOT MAKAK/SG](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION D'ENTREPRISE N°002/DCE/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 07 SEPTEMBRE 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°04536-23/L/MINMAP/SG/DGMI/NMG DU 07 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION D'UN RESEAU HTA AERIEN MONOPHASE DANS LA ZONE SIMANYAI 2 – PAN MAKAK – RIVIERE DJEL, A PARTIR DE SIMANYAI 2 DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE(FINANCEMENT : COMMUNE DE BOT-MAKAK, EXERCICE 2023)

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**56**

**Reference** [AAO/002/AONR/CNCC/CIPM/2023](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/CNCC/CIPM/2023 DU 27 SEPTEMBRE 2023 POUR L'AUDIT DE SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC 2023

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 10-10-2023



# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**ADDENDUM N°01 A LA DEMANDE DE COTATION N°016/DC/FEICOM/CIPM/ 2023 DU 09 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DES TORES A L'AGENCE REGIONALE DU FEICOM POUR LE NORD-OUEST PORTANT AJUSTEMENT DE CERTAINES EXIGENCES DE LA DC SUS ÉVOQUÉE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres				
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>				
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),</b>  <b>Communique :</b>            Aux soumissionnaires :</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">Au lieu de</th> <th style="width: 50%;">Lire plutôt</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p><b><u>Enveloppe A</u> : Pièces administratives</b></p> <p><b><u>N.B</u></b> : l'absence d'une pièce entraîne l'élimination de l'offre après le délai réglementaire de 48 heures à l'exception du cautionnement de soumission, qui entraîne le rejet immédiat de l'offre.</p> </td> <td> <p><b><u>Enveloppe A</u> : Pièces administratives</b></p> <p><b><u>NB</u></b> : Les pièces doivent dater de moins de trois (03) mois. L'absence d'une pièce administrative entraîne l'élimination de l'offre après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, à l'exception du cautionnement de soumission dont l'absence entraîne le rejet immédiat de l'Offre.</p> </td> </tr> </tbody> </table> <p>Le reste sans changement.</p> <p>Le présent additif est adressé aux candidats, ayant acheté les demandes de cotations visées et à toute autre entreprise désirant soumissionner.</p>	Au lieu de	Lire plutôt	<p><b><u>Enveloppe A</u> : Pièces administratives</b></p> <p><b><u>N.B</u></b> : l'absence d'une pièce entraîne l'élimination de l'offre après le délai réglementaire de 48 heures à l'exception du cautionnement de soumission, qui entraîne le rejet immédiat de l'offre.</p>	<p><b><u>Enveloppe A</u> : Pièces administratives</b></p> <p><b><u>NB</u></b> : Les pièces doivent dater de moins de trois (03) mois. L'absence d'une pièce administrative entraîne l'élimination de l'offre après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, à l'exception du cautionnement de soumission dont l'absence entraîne le rejet immédiat de l'Offre.</p>
Au lieu de	Lire plutôt				
<p><b><u>Enveloppe A</u> : Pièces administratives</b></p> <p><b><u>N.B</u></b> : l'absence d'une pièce entraîne l'élimination de l'offre après le délai réglementaire de 48 heures à l'exception du cautionnement de soumission, qui entraîne le rejet immédiat de l'offre.</p>	<p><b><u>Enveloppe A</u> : Pièces administratives</b></p> <p><b><u>NB</u></b> : Les pièces doivent dater de moins de trois (03) mois. L'absence d'une pièce administrative entraîne l'élimination de l'offre après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, à l'exception du cautionnement de soumission dont l'absence entraîne le rejet immédiat de l'Offre.</p>				

YAOUNDE le 2 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**AKOA Philippe Camille**



# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**ADDENDUM N°01 A LA DEMANDE DE COTATION N°014/DC/FEICOM/CIPM/ 2023 DU 28 AOÛT 2023 POUR LA PRODUCTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS ET SUPPORT DE COMMUNICATION DU FEICOM PORTANT AJUSTEMENT DE CERTAINES EXIGENCES DE LA DC SUS ÉVOQUÉE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Autres</b>	
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>	
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p><b>LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),</b>  <b>Communique :</b>          Aux soumissionnaires :</p>	
	<p>Au lieu de</p> <p><b><u>Enveloppe A : Pièces administratives</u></b></p> <p><b><u>N.B</u></b> : l'absence d'une pièce entraîne l'élimination de l'offre après le délai réglementaire de 48 heures à l'exception du cautionnement de soumission, qui entraîne le rejet immédiat de l'offre.</p> <p><b><u>Article 18 : Modalités de paiement</u></b></p> <p><b>18.1</b> : Le paiement de la présente Lettre-Commande se fera sur présentation d'une facture en six (06) exemplaires dont un original timbré accompagné du dossier fiscal.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Lire plutôt</b></p> <p><b><u>Enveloppe A : Pièces administratives</u></b></p> <p><b><u>NB</u></b> : Les pièces doivent dater de moins de trois (03) mois. L'absence d'une pièce administrative entraîne l'élimination de l'offre après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, à l'exception du cautionnement de soumission dont l'absence entraîne le rejet immédiat de l'Offre.</p> <p><b><u>Article 18 : Modalités de paiement</u></b></p> <p><b>18.1</b> : Le paiement de la présente Lettre-Commande se fera sur présentation d'une facture en six (06) exemplaires dont un original timbré accompagné du dossier fiscal. La facture doit être revêtue du visa du MINMAP.</p>
	<p>Le reste sans changement.</p> <p>Le présent additif est adressé aux candidats, ayant acheté les demandes de cotations sus visées et à toute autre entreprise désirant soumissionner.</p>	

YAOUNDE le 2 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***AKOA Philippe Camille***

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°021/DCE/SIC/CIPM/2022 DU 21 DÉCEMBRE 2022  
POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS  
IMMEUBLES DU PATRIMOINE SIC ET LA CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À LA CITÉ SIC DE ROUMDÉ  
ADJIA/GAROUA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :**

Le groupement d'entreprises ci-dessous indiqué a été retenu dans le cadre de la consultation sus référencée :

N° lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
unique	Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation de certains immeubles du patrimoine SIC et la construction d'une clôture à la cité SIC de Roundé Adjia/Garoua.	GROUPEMENT ENSERBAT-TP/INNOV ENGINEERING GROUP  BP:13069  Yaoundé	69 993 788	Sept (07) mois

Le responsable dudit groupement d'entreprises ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

**COMMUNE DE YAOUNDE I**

**ADDITIF N° 016 DU 28/09/23 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 012 / AONO/CAY 1ER /CIPM/2023 DU 06/09/2023 POUR L'ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE D'UN MANUEL DE PROCEDURE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE IER**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps.            L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le <b>23/06/2023 à 14 heures</b> dans la salle de réunions de la Mairie de Yaoundé 1<sup>er</sup> sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le <b>03/10/2023 à 14H00</b> dans la salle de réunion de la Mairie de Yaoundé 1<sup>er</sup> sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>

2	Critères d'évaluation														
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>14.1. Critères éliminatoires</b>            Les critères éliminatoires sont :            Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis.            Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48 heures après l'ouverture des offres ;            Fausse déclaration ou pièce falsifiée            Omission dans le bordereau d'un prix unitaire quantifié            Attestation de visite des sites signée sur l'honneur avec au moins 02 (deux) photos de chaque site.</p> <p><b>14.2. Critères essentiels</b></p> <table border="0"> <tr> <td>Présentation générale de l'offre</td> <td>oui/non ;</td> </tr> <tr> <td>Qualification et expérience du personnel technique</td> <td>oui/non ;</td> </tr> <tr> <td>Expérience générale de l'entreprise</td> <td>oui/non ;</td> </tr> <tr> <td>Moyens matériels</td> <td>oui/non ;</td> </tr> <tr> <td>Propositions techniques et méthodologique</td> <td>oui/non ;</td> </tr> <tr> <td>Délai d'exécution des prestations</td> <td>oui/non</td> </tr> <tr> <td>Capacité financière de 10 000 000 FCFA</td> <td>oui/non.</td> </tr> </table> <p>Le non-respect de 75% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.</p>	Présentation générale de l'offre	oui/non ;	Qualification et expérience du personnel technique	oui/non ;	Expérience générale de l'entreprise	oui/non ;	Moyens matériels	oui/non ;	Propositions techniques et méthodologique	oui/non ;	Délai d'exécution des prestations	oui/non	Capacité financière de 10 000 000 FCFA	oui/non.
Présentation générale de l'offre	oui/non ;														
Qualification et expérience du personnel technique	oui/non ;														
Expérience générale de l'entreprise	oui/non ;														
Moyens matériels	oui/non ;														
Propositions techniques et méthodologique	oui/non ;														
Délai d'exécution des prestations	oui/non														
Capacité financière de 10 000 000 FCFA	oui/non.														

## 2 Critères d'évaluation

### Lire plutot

#### 1. Critères éliminatoires

##### 11.1.1 Dossier administratif

- Absence de la caution de soumission ;
- Dossier administratif resté incomplet ou non-conforme 48 heures après l'ouverture des Offres ;
- Fausses déclarations ou documents falsifiés ;

##### 11.1.2 Offre technique

- Dossier technique incomplet ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- Non satisfaction d'au moins 70%, des sous-critères des critères essentiels ;
- Non-respect du profil du Chef de mission telle qu'exigée dans le Dossier d'Appel d'Offres ;

##### 11.1.3 Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
- Absence de l'offre témoin de l'ARMP

#### 13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous

N°	Activité	NOTATION
A	Présentation générale de l'Offre	10 Points
B	Compréhension du travail demandé (Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	50 Points
C	Références de l'Entreprise pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	5 Points
D	Qualification du personnel dans le domaine de la mission	8 Points
E	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels	7 Points
F	Capacité de financement supérieure ou égale à 15 000 000 Fcfa	20 Points
TOTAL		100 Points

YAOUNDE le 29 Septembre 2023

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

## SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

**DECISION N°015/D/GOUVERNEUR/2023 DU 28 SEPT 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA  
DEMANDE DE COTATION N°015/DC/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2023 DU 04/09/2023 POUR L'ACQUISITION  
DU MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU NORD**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE GOUVERNEUR DE LA REGION NORD, Autorité Contractante,**

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant format lbn du Gouvernement;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur ABATE EDI'I JEAN aux fonctions de Gouverneur de la Région du Nord ;

Vu La Décision 00000/243/CAB/MINMAP du 15 avril 2019 portant nomination d'un Président de Commission Régionale de Passation des Marchés Publics ;

Vu La Décision Régionale 138/DR/D/SG/DAAJ du 16 avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord ;

Vu La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu Le rapport d'analyse des Offres ;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Régionale de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°083/L/D/SGRN/CRPM-NO/SC du 27 Septembre 2023 ;

**- DECIDE -**

**Article 1er** ; La Lettre Commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT fTTCI	DELAI D'EXECUTION
LOT UNIQUE	ETS RAWDA BP : 0 GAROUA, Tel: 696 28 01 07	9.988.075 F CFA à 5.000.000 F CFA après négociation	02 mois

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 28 Septembre 2023

Le GOUVERNEUR

**ABATE Edi'i Jean**

# INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU 12/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES PROTOTYPES D'EXTRACTION DE JUS DE CAJOU A L'INSTITUT DE RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD) FINANCEMENT : ASNC**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au <b>Service des Marchés</b> de l'IRAD sise à Nkolbisson, <b>BP 2123 Yaoundé, Tel : 699.59.84.14</b>, dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de la somme de <b>FCFA cent cinquante mille (150.000)</b> non remboursable, versée au <b>compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC</b> (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au <b>Service des Marchés</b> de l'IRAD sise à Nkolbisson, <b>BP 2123 Yaoundé, Tel : 699.59.84.14</b>, dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de la somme de <b>FCFA cinquante mille (50.000)</b> non remboursable, versée au <b>compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC</b> (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres</p>
2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 2 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NOE WOIN**

**COMMUNE DE SA'A**

**PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 BIS/AONO/MINMAP/MINADER/C.SAA/CIPM/2023 DU 09/08/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NKOL EKONO – CHEFFERIE EKANLAN MINKOUL (5,1KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA, MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITE CONTRACTANTE,**

**COMMUNIQUE :**

Par décision N° 012/DM/C.SAA/SG DU 29/09/2023, la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée, est attribuée au soumissionnaire ci-après :

DAO	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°005 bis	<b>LOGISTIQUE ET DISTRIBUTION SARL</b>  BP : 04 SAA  Tél : 694 745 457	<b>15.000.000</b> (quinze millions) FCFA.	<b>03 (trois) mois</b>

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de SAA pour les modalités de souscription de la lettre-commande.

*SA'A le 29 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

**MESSINA NOAH Jean Blaise**

**COMMUNE DE YAOUNDE IV**

N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;**

Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises et Établissements ayant soumissionné à la Demande de Cotation passée en procédure d'Urgence N°01/DC/PU/CA/YDEIV/CIPM du 20 Juillet 2023, relative à la fourniture du matériel constituant le Paquet Minimum que, ladite fourniture a été attribuée à **l'Ets ODOU, BP : - Yaoundé Tel : 653 853 253**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **vingt-cinq millions (25 000 000) Francs CFA**, pour un délai de livraison de 30 Jours.

Le représentant de ladite entreprise est prié de prendre attache avec le Service Technique de l'Aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, en vue de la finalisation du dossier y afférent.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 29 Septembre 2023

Le MAIRE

**BIHINA EFFILA Gabriel**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°016/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 20 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN D'UN (01) BUS DE TRENTE (30) PLACES POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;  
Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;  
Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;  
Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;  
Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;  
Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;  
Vu la Résolution n°016/CA/SIC/2023 du 19 septembre 2023, portant avis conforme sur la proposition d'attribution du marché relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert n°016/AONO/SIC/2022 du 20 septembre 2022 pour la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun d'un (01) bus de trente (30) places pour le compte de l'exercice 2022  
Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert n°016/AONO/SIC/CIPM/2022 du 20 septembre 2022 pour la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun d'un (01) bus de trente (30) places pour le compte de l'exercice 2022

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-dessous indiquée est attributaire de la Consultation n°016/AONO/SIC/CIPM/2022 du 20 septembre 2022 pour la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun d'un (01) bus de trente (30) places pour le compte de l'exercice 2022 selon l'allotissement ci-après :

N° lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
unique	Fourniture à la Société Immobilière du Cameroun d'un (01) bus de trente (30) places, pour le compte de l'exercice 2022.	COASTAL CARRIERS & FORWARDERS BP :18 302  DOUALA	82 999 997	Trois (03) mois

**Article 2** : Le responsable dudit groupement d'entreprises ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du Marché.

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

**CONSEIL REGIONAL DU SUD**

**ADDITIF N°001 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°000006BIS/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU 27 JUIN 2023 RELATIF AUX EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS  
ET DE DIFFUSION AUDIOVISUELLE POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DU SUD EN 03 LOTS :  
LOT N°1 : EQUIPEMENTS DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET INSTALLATION PLATEAU; LOT N°2 :  
EQUIPEMENTS AUDIO, TRANSMISSION ET DIFFUSION AUDIOVISUELLE; LOT N°3 : LIAISON INTERNET  
DEDIEE AU STRIMING ET SITE WEB.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général du Conseil Régional Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37 **au plus tard le 29/09/2023 2023 à 14 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°00006BIS/AONO/RS/CRS/CIPM/2023 DU 27/06/2023**

**RELATIF A L'EQUIPEMENTS AUDIOVISUELS ET DE DIFFUSION AUDIOVISUEL POUR LE COMPTE DU  
CONSEIL REGIONAL DU SUD.**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

**Lire plutot**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général du Conseil Régional Tél. : (237) 222 28 44 40/222 28 44 37 **au plus tard le 05/10/2023 2023 à 14 heures** et devra porter la mention :

**2 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières **aura lieu le 29/09/2023 à 15 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Sud.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

**Lire plutot**

L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières **aura lieu le 05/10/2023 à 15 heures** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du Conseil Régional du Sud.

*EBOLOWA le 28 Septembre 2023*

*Le PRÉSIDENT*

***MVE ELEMVA Emmanuel***

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'IMPLÉMENTATION D'UN PORTAIL MOBILE DE GESTION LOCATIVE « MY EASYHOME » À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;  
Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;  
Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;  
Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;  
Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;  
Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;  
Vu la Résolution n°020/CA/SIC/2023 du 19 septembre 2023, portant avis conforme sur la proposition d'attribution du marché relatif à l'avis d'appel d'offres national restreint n°002/DC/SIC/CIPM/2022 du 04 avril 2022 pour l'implémentation d'un portail mobile de gestion locative « My easyhome » à la Société Immobilière Cameroun (SIC) ;  
Vu l'avis d'appel d'offres national restreint n°002/AONR/SIC/CIPM/2022 du 04 Avril 2022 pour l'implémentation d'un portail mobile de gestion locative « My easyhome » à la Société Immobilière du Cameroun (SIC).

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-dessous indiquée est attributaire du marché relatif à l'avis d'appel d'offres national restreint n°002/AONR/SIC/CIPM/2022 du 04 Avril 2022 pour l'implémentation d'un portail mobile de gestion locative « My easyhome » à la Société Immobilière du Cameroun(SIC), selon l'allotissement ci-après :

N° lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
unique	Implémentation d'un portail mobile de gestion locative « My easyhome » à la Société Immobilière du Cameroun (SIC).	DACMIR SARL  BP :  YAOUNDE	83 475 000	Quatre (04) mois

**Article 2** : Le responsable de ladite entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

## COMMUNE DE BAYANGAM

**DECISION MUNICIPALE N° 32/DM/2023/SG/CBYGAMPORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/C.BYGAM/SG/SIGAMP/CIPM/2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE RÉGIONALE BITUMÉE RO615 DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI (REGION DE L'OUEST).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAVANGAM**

**DECIDE**

**Article 1 ;** .Après avoir pris connaissance dc.s conditions de mise en concurrence présentées dans l''**AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/C.BYGAM/SG/SIGAMP/CIPM/2023 pour L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE RÉGIONALE BITUMÉE RO615 DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI (REGION DE L'OUEST).** et sous financement du BIP au titre de l'Exercice 2023. ainsi que du procès-verbal d'examen des offres, le Maire de la Commune de Bavangam, conformément aux dispositions réglementaires, attribue l'Avis suscité à l'entreprise nommée ETS J& GOUMA TEL : 677 70 81 83

**Article 2:** Le montant du présent Avis d'appel d'offres est arrêté à la somme de neuf millions neuf Cent quatre-vingt-seize mille quatre cent dix (9 996 410) Francs CFA Toutes Taxes Comprises

**Article 3 ;** délai d'exécution : 03 (trois) mois

**Article 4:** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

*BAYANGAM le 11 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

***METCHEKA Gilbert***

# INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU 12/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SERRES AU PROFIT DE DEUX (02) STRUCTURES OPERATIONNELLES DE L'IRAD : CENTRE REGIONAL DE WAKWA ET ANTENNE DE BAYANGAM FINANCEMENT : PARPAC**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :</p> <p><b>A / Critères éliminatoires</b></p> <p>Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;          Absence d'un conducteur des travaux (Ingénieur des travaux de génie civil régulièrement inscrit à l'ordre des ingénieurs) ;          Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;          Non-respect de 70% des critères essentiels ;          Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;          Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis          Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un chantier au cours des trois dernières années et ne figurent pas sur la liste régulièrement mise à jour par les autorités compétentes.</p> <p><b>B/ Critères essentiels</b></p> <p>Les références du soumissionnaire ;          Le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire ?20 000 000          Les moyens matériels mis à la disposition du projet ;          Personnel d'encadrement ;          La méthodologie d'exécution, le planning, le rapport avec photographies couleur de visite du site et propositions ;          Attestation sur l'honneur de visite de site signés par le soumissionnaire          CCAP et CCTP paraphés à chaque page, signés, datés et formalisés chacun à la fin du document.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px;"> <p><b>Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :</b></p> <p><b>A / Critères éliminatoires</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;</li> <li>2. Absence d'un conducteur des travaux (Ingénieur des travaux de génie civil régulièrement inscrit à l'ordre des ingénieurs) ;</li> <li>3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;</li> <li>4. Non-respect de 70% des critères essentiels ;</li> <li>5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;</li> <li>6. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis</li> </ol> </div>
<b>2</b>	<b>Autres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 12 Septembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NOE WOIN**

## CAMEROUN HOTELS CORPORATION

PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS ELEMENTS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01/AONO/CHC S.A./HILTON/CIPM/2023 DU 19 SEPTEMBRE 2023 POUR L'ACQUISITION DE DEUX CENT CINQUANTE ( 250) TELEVISEURS 55<sup>2</sup>AU PROFIT DE L'HÔTEL HILTON, BOULEVARD DU 20 MAI, A YAOUNDÉ, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 1 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**ENAMA FOUDA MAURICE**

**COMMUNE DE YAOUNDE IV**

N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;**

Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des entreprises et Établissements ayant soumissionné à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence N°02/AONO/PU/CA/YDEIV/CIPM du 31 Juillet 2023, relatif aux travaux de construction d'un ouvrage de franchissement sur la rivière Nseng reliant les quartiers Biteng et Nkolo dans de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV que, ledit projet a été attribué à **l'Ets KIGNO & Fils, BP : - Yaoundé Tel : 657 557 617**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **quarante-neuf millions sept cent trente-neuf mille deux cent cinq (27 000 000 ) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de 3 mois.

Le représentant de ladite entreprise est prié de prendre attache avec le Service Technique de l'Aménagement et des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé IV, en vue de la finalisation du dossier y afférent  
Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 29 Septembre 2023

Le MAIRE

**BIHINA EFFILA Gabriel**

## SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°008/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES À LA MATURATION DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES DE ZOKOK LADDÉO/MAROUA, BORNOUANS/GAROUA, TINGLING/PITOA, NLONGKAK/YAOUNDÉ ET ETOUNLINGA/SANGMÉLIMA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :**

Les entreprises ou groupement d'entreprises ci-dessous indiqués ont été retenus dans le cadre de la consultation sus référencée :

N° lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
1	Etudes complémentaires à la maturation des opérations immobilières de Zokok Laddéo/Maroua, Bornouans/Garoua.	GROUPEMENT  ECOPE SARL/GEST SARL  BP : 6266  Yaoundé	157 843 304	Sept (07) mois
2	Etudes complémentaires à la maturation des opérations immobilières de Tingling/Pitoea.	GROUPEMENT  CARFAD/ICE CAMEROUN  BP : 30 588  Yaoundé	100 796 063	Sept (07) mois
3	Etudes complémentaires à la maturation des opérations immobilières de Nlongkak/Yaoundé.	LE COMPETING  BP : 7216  Yaoundé	79 485 900	Sept (07) mois
4	Etudes complémentaires à la maturation des opérations immobilières d'Etounlinga/Sangmélina.	BVI CONSULTING  ENGINEERS CAMEROON  BP :13553  Yaoundé	86 724 861	Sept (07) mois

Les responsables desdites entreprises ou groupement d'entreprises ou leurs mandataires sont priés de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement des marchés.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.



**COMMUNE DE MASSOCK**

COMMUNIQUE N°008/C/SG/CMSOK DU 02 OCTOBRE 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 24 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES DE PMH DANS LES LOCALITES DE MASSOK, SONGKAM , IOUND , KAHN , SITOUA ET NDEDE DANS LA COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSOK, MAITRE D'OUVRAGE COMMUNIQUE :

Par décision N° 2023/08/DM/SG/CMSOK du 02 octobre 2023, GLOBAL SERVICES & TRADE SARL » BP :8689 Douala , Tel 89 80 38 » a été retenu Adjudicataire du Marché relatif à l'avis suscité, au vu des résultats des travaux de la sous-commission HOC présentés dans le tableau ci-après :

Soumissionnaires	Offre administrative	Offre technique	Offre financière	observation
GLOBAL SERVICES & TRADE SARL »	Conforme	qualifié	Montant TTC: 47 000 000 FCFA.	Adjudicataire
INNOV ENGIN SARL/WC DISENG SARL	Conforme	Disqualifié	Montant TTC: 56 063 668 FCFA	Éliminé
CTP SARL	Non conforme éliminée pour falsification de l'APS	-	-	-

MASSOCK le 2 Octobre 2023

Le MAIRE

**BATOUM BATOUM Robert**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 04 AVRIL 2022 POUR L'IMPLÉMENTATION D'UN PORTAIL MOBILE DE GESTION LOCATIVE « MY EASYHOME » À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :**

L'entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N° lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
unique	Implémentation d'un portail mobile de gestion locative « My easyhome » à la Société Immobilière du Cameroun (SIC).	DACMIR SARL  BP :  YAOUNDE	83 475 000	Quatre (04) mois

Le responsable de ladite entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 21 NOVEMBRE 2022 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SIC À LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;  
Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;  
Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;  
Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;  
Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;  
Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;  
Vu la Résolution n°017/CA/SIC/2023 du 19 septembre 2023, portant avis conforme sur la proposition d'attribution du marché relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert n°020/AONO/SIC/2022 du 21 novembre 2022 pour l'accompagnement de la SIC dans la mise en œuvre du système de management environnemental ISO 14001 version 2015,  
Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert n°016/AONO/SIC/CIPM/2022 du 21 novembre 2022 pour l'accompagnement de la SIC à la mise en œuvre du système de management environnemental ISO 14001 Version 2015.

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-dessous indiquée est attributaire de la lettre commande relative à l'Avis d'appel d'offres national ouvert n°020/AONO/SIC/CIPM/2022 du 21 Novembre 2022 pour l'accompagnement de la SIC à la mise en œuvre du système de management environnemental ISO 14001 version 2015 selon l'allotissement ci-après :

N° lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
unique	Accompagnement de la SIC à la mise en œuvre du système de management environnemental ISO 14001 Version 2015	CABINET QUALITEC SARL  BP : 12431  DOUALA	45 124 200	Vingt-quatre (24) mois

**Article 2** : Le responsable de ladite entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement de la lettre commande.

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

## COMMUNE DE YAOUNDE IV

### PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;**

**Vu :**

- La constitution ;
- La loi n°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun ;
- La Loi n°2022/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Le Décret n°87-1365 du 24 Septembre 1987 portant création, création de la Communauté Urbaine de Yaoundé modifié et compléter par le Décret n°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes d'Arrondissement ;
- Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Le Décret n°2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics et son modificatif n°2013/271 du 05/08/2013 ;
- Le Décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/74 du 08 mars 2012 portant création des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 000291/A/MINDDEVEL/DCTD du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints, à l'issue du Scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Département du Mfoundi, région du Centre ;
- La Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/ CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la Passation, l'exécution et le Contrôle des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°02/AONO/PU/CA/YDEIV/CIPM du 31 Juillet 2023, relatif aux travaux de construction d'un ouvrage de franchissement sur la rivière Nseng reliant les quartiers Biteng et Nkolo dans de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de Yaoundé IV en date du **06/09/2023**.

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup> :** le soumissionnaire **KIGNO & Fils, BP : - Yaoundé, tél : 657 557 617**, est retenu pour les travaux de travaux de construction d'un ouvrage de franchissement sur la rivière Nseng reliant les quartiers Biteng et Nkolo, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV et un délai d'exécution de (3) mois;

**Article 2 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Septembre 2023

Le MAIRE

**BIHINA EFFILA Gabriel**

## PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°010/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 11/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CETIC D'ABANG MINDI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2023;

**Vu** la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

**Vu** la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

**Vu** la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;

**Vu** le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE**

**Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

**Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

**Vu** le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

**Vu** le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

**Vu** le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;

**Vu** l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;

**Vu** la décision N°160/DP/J12/SAEF du 25 juillet 2023 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;

**Vu** la décision N°000335/CAB/MINMAP du 13 juillet 2023 portant désignation des Présidents de certaines Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

**Vu** la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

**Vu** la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 du 11 août 2023, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un bloc administratif au CETIC d'Abang Mindi dans l'Arrondissement de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre;

**Vu** la proposition d'attribution N°008/L/J12/CDPM du 22 septembre 2023 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;

Considérant les nécessités de service,

#### **DECIDE :**

**Article 1er:** Le soumissionnaire, **ETS SHALELE, BP: 00 Ambam TEL. 675 31 65 00**, est attributaire du projet en **procédure d'urgence, de construction d'un bloc administratif au CETIC d'Abang Mindi dans l'Arrondissement de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **27 995 000 (vingt-sept millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

NGOUMOU le 25 Septembre 2023

Le PRÉFET

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

**COMMUNE DE CAMPO**

**ADDITIF N°003/AONO/COM.CAMPO/CDPMP/2023 DU 15/09/2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE ET HEURE DE RECEVABILITES DES PLIS RELATIVEMENT AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001ET N°007 :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Préfecture de Kribi, auprès d'un point focal désigné par le Maire de Campo. au plus tard le 18/09/2023 à 14 Heures précises et devra porter la mention :</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Préfecture de Kribi, auprès d'un point focal désigné par le Maire de Campo. au plus tard le 04/10/2023 à 12 Heures précises et devra porter la mention :</p>

2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>offres L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le 18/09/2023 à 15 Heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Les offres seront ouvertes en un temps et évaluées en trois 03 éta es de la manière suivante:</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>offres L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le 04/10/2023 à 14 Heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Les offres seront ouvertes en un temps et évaluées en trois 03 éta es de la manière suivante:</p>

CAMPO le 15 Septembre 2023

Le MAIRE

**IPOUA ROBERT OLIVIER**

**PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO**

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°009/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 11/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC D'ABANG MINDI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO  
GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR**

Par **Décision Préfectorale N°244/DP/J12/SAEF du 25/09/2023**, communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert

LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC LU DES OFFRES EN CFA	MONTANT TTC CORRIGE DES OFFRES EN CFA
UNIQUE	ETS SHALELE, BP : 00 Ambam, TEL : 675 31 65 00	21 998 000(vingt-un millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille)	21 998 000(vingt-un millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille)

Le soumissionnaire, **ETS SHALELE, BP: 00 Ambam TEL. 675 31 65 00**, est attributaire du projet **en procédure d'urgence, de classe au CETIC d'Abang Mindi dans l'Arrondissement de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre** **21 998 000 (vingt-un millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille) francs CFA** et un délai d'exécution de trois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent à la Direction des Affaires Economiques et Financières, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante./-

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le PRÉFET

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

## COMMUNE DE SA'A

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 BIS/AONO/MINMAP/MINADER/C.SAA/CIPM/2023 DU 09/08/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE NKOL EKONO – CHEFFERIE EKANLAN MINKOUL (5,1KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SAA,**

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 Portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 000222/A/MINDDEVEL/DCTD du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoint au Maire à

l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du

Centre ;

Vu la circulaire N° 00001/PR/MINMAP/CAB du 05 Avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics ;

Vu l'appel d'offres national ouvert N°005 BIS/AONO/MINMAP/MINADER/C.SAA/CIPM/2023 du 09/08/2023 en procédure d'urgence pour les travaux d'ouverture de la piste agricole NKOL EKONO – EKALAN MINKOUL (5,1km), dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse et la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 29 septembre 2023 ;

Considérant le Carton alloué et la nécessité de service.

**DECIDE :**

**Article1<sup>er</sup>** : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre-commande relatif aux travaux d'ouverture de la piste agricole NKOL EKONO – CHEFFERIE EKAN MINKOUL (5,1km), dans la Commune de SAA, Département de la Lékié, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

DAO	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
N°005 bis	LOGISTIQUE ET DISTRIBUTION SARL  BP : 04 SAA  Tél : 694 745 457	15.000.000 (quinze millions) FCFA.	03 (trois) mois

**Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.**

SA'A le 29 Septembre 2023

Le MAIRE

**MESSINA NOAH Jean Blaise**

## SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

**DECISION N°016/D/GOUVERNEUR/2023 DU 28 SEPT PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS  
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°016/AAON/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2023 DU 04/09/2023 POUR  
REHABILITATION DES BUREAU DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU  
NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE GOUVERNEUR DE LA REGION NORD, Autorité Contractante,**

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 20.11/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur ABATE EDI'I JEAN aux fonctions de Gouverneur de la Région du Nord ;

Vu La Décision 00000/243/CAB/MINMAP du 15 avril 2019 portant nomination d'un Président de Commission Régionale de Passation des Marchés Publics ;

Vu La Décision Régionale 138/DR/D/SG/DAAJ du 16 avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord ;

Vu La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu Le rapport d'analyse des Offres ;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Régionale de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°083/L/D/SGRN/CRPM-NO/SC du 27 Septembre 2023 ;

## - DECIDE

**Article 1er:** La Lettre Commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT fTTCI	DELAI D'EXECUTION
LOT UNIQUE	ETS RAWDA BP : 0 GAROUA, Tel: 696 28 01 07	4,975.110 F CFA	02 mois

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée partout où besoin sera

GAROUA le 28 Septembre 2023

Le GOUVERNEUR

**ABATE Edi'i Jean**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA CONSULTATION N°015/DC/SIC/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR LA DEMANDE DE COTATION PORTANT FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) EXERCICE 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;

Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;

Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°019/CA/SIC/2023 du 19 septembre 2023, portant avis conforme sur la proposition d'attribution de la lettre commande relative à la consultation n°015/DC/SIC/CIPM/2022

du 02 septembre 2022, pour la demande de cotation relative à la fourniture du matériel informatique à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) exercice 2022.

Vu la consultation n°015/AONO/SIC/CIPM/2022 du 02 septembre 2022 pour la demande de cotation portant fourniture du matériel informatique à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) exercice 2022.

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-dessous indiquée est attributaire de la lettre commande relative à la consultation n°015/AONO/SIC/CIPM/2022 du 02 septembre 2022 pour la demande de cotation relative à la fourniture du matériel informatique à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) exercice 2022, selon l'allotissement ci- après :

N° lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
unique	Fourniture du matériel informatique à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) exercice 2022	ETS ASA GLOBAL  SERVICES  BP : 4860  DOUALA	37 122 525	trente (30) jours

**Article 2** : Le responsable de ladite entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement de la lettre commande.

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°021/DCE/SIC/CIPM/2022 DU 21 DÉCEMBRE 2022 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS IMMEUBLES DU PATRIMOINE SIC ET LA CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À LA CITÉ SIC DE ROUMDÉ ADJIA/GAROUA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;

Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;

Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°013/CA/SIC/2023 du 19 septembre 2023, portant avis conforme sur la proposition d'attribution du marché relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert

n°021/DCE/SIC/CIPM/2022 du 21 décembre 2022 pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation de certains immeubles du patrimoine SIC et la construction d'une clôture à la cité SIC de Roumdé Adjia/Garoua ;

Vu le dossier de consultation des entreprises n°021/DCE/SIC/CIPM/2022 du 21 décembre 2022, pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation de certains immeubles du patrimoine SIC et la construction d'une clôture à la cité SIC de Roumdé Adjia/Garoua.

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le groupement d'entreprises ci-dessous indiqué est attributaire de la Consultation n°021/DCE/SIC/CIPM/2022 du 21 décembre 2022, pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation de certains immeubles du patrimoine SIC et la construction d'une clôture à la cité SIC de Roumdé Adjia/Garoua, selon l'allotissement ci-après :

N° lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
unique	Contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation de certains immeubles du patrimoine SIC et la construction d'une clôture à la cité SIC de Roumdé Adjia/Garoua.	GROUPEMENT ENSERBAT-TP/INNOV ENGINEERING GROUP  BP:13069  Yaoundé	69 993 788	Sept (07) mois

**Article 2** : Le responsable dudit groupement d'entreprises ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du Marché.



## PRÉFECTURE DU NOUN

DECISION PREFECTORALE N°067/DP/F32/SAEF DU 28 SEPTEMBRE 2023 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°001/LC/F32/CDPMN/2023 DU 16 MAI 2023 PASSEE PAR DEMANDE DE COTATION N°001/DC/F32/MO/CDPMPN-TBEC/2023 DU 07/02/2023 AVEC L'ENTREPRISE LE FLEURON SARL YAOUNDE, TEL. :696 97 19 33, POUR LA FOURNITURE D'UN PICK-UP 4X4 A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DU NOUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

PREFET DU DEPARTEMENT DU NOUN,

DECIDE:

**Article 1:** Est à compter de la date de signature de la présente décision, résiliée conformément à l'article 182 du Code des Marchés Publics, La Lettre-Commande N° 001/LC/F32/CDPMN/2023 du 16 Mai 2023 passée par Demande de Cotation N°001/DC/F32/MO/CDPMPN-TBEC/2023 du 07/02/2023 avec l'entreprise Le Fleuron Sari BP : 7708 Yaoundé, tel. :696 97 19 33, pour la fourniture d'un pick-up 4x4 à la Délégation Départementale du MINEPAT du Noun.

**Article 2:** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

*FOUMBAN le 28 Septembre 2023*

*Le PRÉFET*

**UM DONNACIEN**

# INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**ADDITIF N°01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
05/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDBF/SM/BPDM/CIPM/2023 DU 31/08/2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE  
(04) VEHICULES PICK UP DIESEL DOUBLE CABINES ET D'UN (01) VEHICULE SUV 4X4 A L'INSTITUT DE  
RECHERCHE AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRAD) FINANCEMENT : ASNC**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Autres</b>
	<b>Au lieu de ...</b> N/A
	<b>Lire plutot</b> VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 2 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NOE WOIN**

# FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

ADDENDUM N°01 A LA DEMANDE DE COTATION N°015/DC/FEICOM/CIPM/ 2023 DU 28 AOÛT 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL PROFESSIONNEL @RISK ET DE DEUX LICENCES POUR L'EVALUATION DES RISQUES FINANCIERS AU FEICOMPORTANT AJUSTEMENT DE CERTAINES EXIGENCES DE LA DC SUS ÉVOQUÉE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Autres</b>
----------	---------------

	Au lieu de ...
--	----------------

	N/A
--	-----

## 1 Autres

### Lire plutot

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),  
Communique :**

Aux soumissionnaires :

Au lieu de	Lire plutôt
<p><b><u>Enveloppe A : Pièces administratives</u></b></p> <p><u>N.B</u> : l'absence d'une pièce entraîne l'élimination de l'offre après le délai réglementaire de 48 heures à l'exception du cautionnement de soumission, qui entraîne le rejet immédiat de l'offre.</p>	<p><b><u>Enveloppe A : Pièces administratives</u></b></p> <p><u>NB</u> : Les pièces doivent dater de moins de trois (03) mois. L'absence d'une pièce administrative entraîne l'élimination de l'offre après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, à l'exception du cautionnement de soumission dont l'absence entraîne le rejet immédiat de l'Offre.</p>
<p><b><u>Article 18 : Modalités de paiement</u></b></p> <p><b>18.1</b> : Le paiement de la présente Lettre-Commande se fera sur présentation d'une facture en six (06) exemplaires dont un original timbré accompagné du dossier fiscal.</p>	<p><b><u>Article 18 : Modalités de paiement</u></b></p> <p><b>18.1</b> : Le paiement de la présente Lettre-Commande se fera sur présentation d'une facture en six (06) exemplaires dont un original timbré accompagné du dossier fiscal. La facture doit être revêtue du visa du MINMAP.</p>

Le reste sans changement.

Le présent additif est adressé aux candidats, ayant acheté les demandes de cotations visées et à toute autre entreprise désirant soumissionner.

YAOUNDE le 2 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**AKOA Philippe Camille**

# CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CCAA/CIPM/CCCM-BEC/2023 DU 28/09/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY SUR LE SITE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN (SS+RDJ+RDC+M+10) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CCAAEXERCICES 2023 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres National Restreint (AONR) est consécutif à l'Avis d'Appel National à Manifestation d'Intérêt (ANMI N°001/AMI/CCAA/DG du 09 février 2023) qui a permis de pré-qualifier les entreprises de droit camerounais devant prendre part à l'Appel d'Offres Restreint en vue de choisir la société appelée à assurer la construction de l'immeuble abritant la Direction Générale de la CCAA, des espaces locatifs à usage de bureau et un auditorium. En effet, sur les 05 soumissionnaires qui ont déposé leurs offres pour la participation à l'ANMI, seuls 03 ont été pré-qualifiés à l'Appel d'Offres Restreint.

Le projet de construction de l'immeuble siège de la CCAA fait partie du complexe de la CCAA, réalisé par phase ainsi qu'il suit :

- phase 1** : construction d'un bâtiment à quatre niveaux avec sous-sol (SS+R+4) d'une surface plancher de **3900 m<sup>2</sup>** , abritant l'Ecole de Formation et d'un bâtiment à deux niveaux, avec sous-sol (SS+R+1) d'une surface plancher de **1000 m<sup>2</sup>**
- phase 2** : construction d'une unité d'hébergement de type hôtelier (hôtel quatre étoiles), bâtiment à dix niveaux, dotée d'une capacité d'accueil de 200 chambres ;
- phase 3** : construction d'infrastructures sportives ;
- phase 4** : construction de l'immeuble abritant la Direction Générale de la CCAA, des espaces locatifs à usage de bureau et un auditorium.

Les travaux de la phase 1 sont actuellement en cours d'achèvement tandis que ceux des phases 2 et 3 font l'objet en ce moment de négociations avec les partenaires techniques et financiers en vue de la mise en place des contrats de partenariat.

En ce qui concerne l'immeuble siège, c'est un bâtiment de dix étages avec une mezzanine, un Rez de chaussée, un Rez de jardin, un Sous-sol, avec une emprise au sol de **1470 m<sup>2</sup>** et d'une Superficie Hors d'œuvre (SHO) de **14 230 m<sup>2</sup>**.

La participation au présent Appel d'Offres est donc restreinte aux trois (03) entreprises pré-qualifiées à l'issue de l'analyse des offres de l'ANMI N°001/AMI/CCAA/DG du 09 février 2023.

**N.B** : Le groupement des entreprises pré-qualifiées n'est pas autorisé, ni entre elles, ni avec d'autres entreprises.

## Contexte et justification

Créée par la Loi n° 98/023 du 24/12/1998 portant régime de l'Aviation Civile, l'Autorité Aéronautique dénommée Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), est un établissement public à caractère technique placé sous la tutelle technique du Ministère des Transports et sous la tutelle financière du Ministère des Finances. Elle assure la mise en œuvre de la politique et de la réglementation de l'aviation civile, le suivi du transport aérien et du développement aéroportuaire, ainsi que le contrôle, la régulation de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions, la CCAA entend se doter d'un complexe abritant sa Direction Générale, une Ecole de Formation, une unité d'hébergement de type hôtelier, un Centre de Recherche et de Sauvetage Aérien et des infrastructures sportives, à construire à l'entrée de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, portent sur la construction de l'immeuble abritant la Direction Générale de

la CCAA et des espaces locatifs à usage de bureau. Ce bâtiment comporte dix étages, une mezzanine, un Rez de chaussée, un Rez de jardin, un Sous-sol, avec une emprise au sol de **1470 m<sup>2</sup>** et d'une superficie Hors d'œuvre (SHO) de **14 230 m<sup>2</sup>**.

Les travaux y afférents sont regroupés par corps d'état ainsi qu'il suit :

NUMERO LOT	DESIGNATION
LOT 1	INSTALLATION DE CHANTIER
LOT 2	TRAVAUX PRELIMINAIRES ET TERRASSEMENTS GENERAUX
LOT 3	GROS ŒUVRE
LOT 4	ETANCHEITE
LOT 5	VOIRIE ET RESEAUX DIVERS
LOT 6	REVETEMENTS SOLS ET MURS
LOT 7	MENUISERIE BOIS INTERIEUR ET PORTES COUPE FEU METALLIQUE
LOT 8	MENUISERIE ALUMINUM
LOT 9	PEINTURE
LOT 10	GARDES CORPS
LOT 11	FAUX PLAFONDS
LOT 12	ELECTRICITE COURANTS FORTS
LOT 13	CLIMATISATION-VMC-DESENFUMAGE
LOT 14	PLOMBERIE SANITAIRE – PROTECTION INCENDIE
LOT 15	ELECTRICITE COURANTS FAIBLES
LOT 16	EQUIPEMENTS SPECIAUX

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **12 390 190 807 FCFA TTC (douze milliards trois cent quatre-vingt-dix millions cent quatre-vingt-dix mille huit cent sept francs CFA Toutes Taxes Comprises)**.

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **lot unique**.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises suivantes, classées par ordre alphabétique : **BUN'S SARL**, B.P 1130 Yaoundé, Mvog-Béti, Yaoundé, Cameroun, Tel./Fax: (237) 222 315 275, [socié](#)  
**CHINA FIRST HIGHWAY ENGINEERING COMPANY CAMEROON**, B.P 6532 Douala, Mbanga-Bakoko, Douala, Cameroun, Tel./Fax: (237) 672 605 888, [zhuxd@cfhec.com](mailto:zhuxd@cfhec.com) ;  
**PAC INTERNATIONAL CAMEROON**, B.P 3671 Douala 342, Avenue de l'indépendance – Bonapriso, Douala, Cameroun, Tel./Fax: (237) 222 21 87 96, [dg@pacinternational-cm.net](mailto:dg@pacinternational-cm.net).

**N.B. : Le groupement des entreprises pré-qualifiées n'est pas autorisé, ni entre elles, ni avec d'autres entreprises.**

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la CCAA, pour le compte des exercices 2023 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Cellule des Etudes et Projets de la CCAA, sise à la base aérienne 101 de Yaoundé**, BP 6998 Yaoundé, téléphone: 237 222 30 30 90 ; 222 30 47 66, email : [contact@ccaa.aero](mailto:contact@ccaa.aero).

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut également être acquis à la même adresse, contre **présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (compte n°33598860001 intitulé CAS-ARMP domicilié à la BICEC) d'une somme non remboursable d'un million**

**(1 000 000) de FCFA**. La copie de la quittance de versement sera jointe.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète : (BP, Téléphone, Fax, Email, etc.).

## Visite du Site

Une visite du site groupée sera organisée par le Maître d'Ouvrage le **vendredi 06 octobre 2023 à partir de 10 heures** pour tous les soumissionnaires concernés par cet Appel d'Offres.

## Demande d'éclaircissement

Pour cet Appel d'Offres, les soumissionnaires pourront formuler leurs demandes d'éclaircissement éventuelles **quinze (15) jours ouvrables** avant la date de remise des offres. Passé ce délai, les demandes adressées au Maître d'Ouvrage seront non recevables.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en **français** ou en **anglais** en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marqués comme tels, **ainsi qu'une version numérique des offres sur une clé USB doit également être transmise**.

Elle devra parvenir sous pli fermé à la Cellule des Etudes et Projets de la CCAA, sise à l'adresse susmentionnée, au plus tard le **vendredi 03 novembre 2023 à 12 heures**, heure locale, sous enveloppe cachetée et scellée, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, adressée à la Cameroon Civil Aviation Authority.

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois enveloppes intérieures distinctes et scellées, ainsi qu'il suit :

L'enveloppe A contenant **les Pièces administratives** (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant **l'Offre technique** (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant **l'Offre financière** (Volume 3).

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du Dossier d'Appel d'Offres et séparées par des intercalaires de même couleur.

Les offres ainsi présentées seront placées à l'intérieur d'un pli extérieur anonyme, hermétiquement fermé et portant impérativement **la seule et unique mention** suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

**N°001/AONR/CCAA/CIPM/CCCM-BEC/2023 DU 28/09/2023**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIÈGE DE LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY SUR LE SITE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN (SS+RDJ+RDC+M+10)**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

**N.B** : Les documents remis en une langue autre que le français ou l'anglais doivent faire l'objet d'une traduction, par un traducteur assermenté ou toute structure compétente basée au Cameroun.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quarante-deux (42) mois**. Ce délai comprend les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les pièces administratives de chaque soumissionnaire devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un montant égal à **200 000 000 F CFA (deux cent millions de Francs CFA)**, valable pendant **trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres**, établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang ou un organisme financier, agréés par le Ministre en charge des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office **au-delà du trentième (30<sup>ème</sup>) jour** après l'expiration de la validité des offres, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où un soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable, notamment l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, valable pendant **trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres**.

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement **dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres**.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CCAA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le **vendredi 03 novembre 2023** à partir de **13 heures** précises, heure locale, dans la salle de réunion de la Commission sus évoquée, sise à la base aérienne 101 de Yaoundé.

## 14. Critères d'évaluation

Le système de notation des Offres se fera par **mode binaire (oui / non)** et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

### I.1.1 Critères d'évaluation

#### A. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'au moins une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures suivant la séance d'ouverture des plis ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence ou non-conformité d'une attestation de capacité financière d'une valeur minimale de deux milliards (2 000 000 000) FCFA délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ;
- Omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Nombre minimal de « Oui » inférieur à 62/77 ;
- Profil non conforme du Directeur des travaux ;
- Profil non conforme du Conducteur des travaux ;
- Non satisfaction d'au moins 14 critères de la Stratégie et des plans de Mise en Œuvre de Gestion des risques majeurs Environnementaux et Sociaux ;
- Non-possession en propre d'une grue d'au moins 27 mètres utiles et du matériel lourd de production du béton (centrale à béton et des bétonnières de capacité cumulée de 1600 litres) dans le matériel présenté ;
- Absence du Rapport de Visite du site sur l'honneur assorti de photos, paraphé sur chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page ;
- Sous détail des prix non conforme au modèle défini dans le Dossier d'Appel d'Offres ou la somme des différents coefficients constituant la vente (somme des frais généraux de chantier, des frais généraux de siège, des frais de risques et bénéfices) est supérieure à 30% ;
- Absence de référence en construction au Cameroun d'immeuble d'au moins 05 étages avec un Sous-sol ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois dernières années, datée, signée et cachetée.

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être impérativement produite en original, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de **trois (03) mois** et être conformes aux modèles.

#### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) **Présentation de l'offre** sur **deux (02)** sous-critères ;
- b) **Références de l'entreprise** sur **six (06)** sous-critères ;
- c) **Personnel d'encadrement** de l'Entreprise sur **trente-sept (37)** sous-critères ;
- d) **Matériels et équipements de l'entreprise** sur **vingt-six (26)** sous-critères ;
- e) **Méthodologie et planning d'exécution** sur **quatre (04)** sous-critères ;
- f) **Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)** paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page, sur **un (01)** sous-critère ;
- g) **Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)** paraphé à chaque page ; signé, daté et cacheté à la dernière page, sur **un (01)** sous-critère.

**Total : 77 sous-critères.**

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante, et dont l'offre financière a été évaluée la moins – disante, en respectant le quota de représentation de chaque lot de travaux et en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.**

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Etudes et Projets de la CCAA, sise à la base aérienne 101 de Yaoundé, dès publication du présent Avis.

## **Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- Pour le MINMAP : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ;

- Pour la CONAC : 1517.

YAOUNDE le 28 Septembre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ASSOUMOU KOKI Paule**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°016/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 20 SEPTEMBRE 2022  
POUR LA FOURNITURE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN D'UN (01) BUS DE TRENTE (30)  
PLACES POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :**

L'entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N° lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
unique	Fourniture à la Société Immobilière du Cameroun d'un (01) bus de trente (30) places, pour le compte de l'exercice 2022.	COASTAL CARRIERS & FORWARDERS BP :18302  DOUALA	82 999 997	Trois (03) mois

Le responsable dudit groupement d'entreprises ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

**COMMUNE DE DIBANG**

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 DU 10/08/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN BACS PISCICOLES AU GIC FERAFCAM, DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, COMMUNIQUE :

Par DECISION N°008/D/MP/AT/C-DIBANG/2023 du 29/09/2023, le résultat de l'Appel d'Offres sus-visé se présente comme suit

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC EN FCFA	MO L'O
LOT UNIQUE	ETS VISTA LAND, B.P : 10104 YAOUNDE, TEL : 655 24 42 54, N° RC : RC/YAO/2021/A/2483, NIU : P047412671057-J	9 993 150	

Le soumissionnaire **ETS VISTA LAND, B.P : 10104 YAOUNDE, TEL : 655 24 42 54, N° RC : RC/YAO/2021/A/2483, N° contrib** l'équipement en bacs piscicoles au GIC FERAFCAM, dans la commune de DIBANG, Département du Nyong et Kellé, Région du (neuf millions neuf cent quatre-vingt-treize mille cent cinquante) et pour un délai d'exécution de deux (02) mois).

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours, à Lettre-Commande.

DIBANG le 29 Septembre 2023

Le MAIRE

**BIKAY Véronique Eliane**

# PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C18/CDPM-SM/2023 DU 02/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS PREFECTURE DE MOUANKO, ARRONDISSEMENT DE MOUANKO, DEPARTEMENTAL DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023 - IMPUTATION : 57 07 164 01 471430 523112 373**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
57 07 164 01 471430 523112 37

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le **Préfet de la Sanaga-Maritime** lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **réhabilitation de la Sous Préfecture de MOUANKO, Arrondissement de MOUANKO, Département de la Sanaga-Maritime.**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter sont définis dans le détail estimatif et quantitatif joint au présent dossier de consultation. Ils concernent essentiellement : les travaux préparatoires, maçonnerie, menuiserie-charpente-couverture-plafond, plomberie sanitaire, froid et climatisation. Ces travaux seront exécutés en un seul lot.

## 3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais.

### **ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLUE LA LETTRE COMMANDE**

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par la Commission Départementale de Passation des Marchés, la lettre-commande sera conclue entre ce dernier et le **Préfet de la Sanaga-Maritime.**

## 4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation (DAO) peut être retiré dès publication du présent avis dans les Services de la **Préfecture d'Edéa** (Secrétariat Particulier du Préfet) sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de Dix mille (**10 000 FCA**) versée à la Recette des finances d'Edéa.

## 5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme tels devra être déposée contre récépissé dans les services du **Préfet de la Sanaga-Maritime** (Secrétariat du préfet) au plus tard le **30/10/2023 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 007/AONO/C18/CDPM-SM/2023 DU 02/10/2023  
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS PREFECTURE DE MOUANKO, ARRONDISSEMENT  
DE MOUANKO, DEPARTEMENTAL DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.  
Financement : BIP 2023  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 6. Délai de Livraison

Le délai maximal d'exécution des prestations est de **02 (deux) mois.**

## 7. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **160 000 FCFA** (Cent soixante mille) établi par un organisme bancaire agréé par le Ministère des Finances, et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

## 8. Recevabilité des Offres

### PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les administrations compétentes.

## 9. Ouverture des Plis

L'ouverture aura lieu le **30/10/2023 à 14 heures**, heure locale, dans les services de la Préfecture d'EDEA par la Commission Départementale de Passation des Marchés y relative siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentant dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Elle se fera en un temps. Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

## 10. Critères d'évaluation

### Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative;
2. Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU " l'Offre financière " ;
5. Note technique inférieure à 70% de oui des critères essentiels
6. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des années antérieures, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics;
7. Non-conformité du modèle de soumission.

### Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- |  |         |
|--|---------|
| 1. Les références de l'entreprise .....  | oui/non |
| 2. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier).....   | oui/non |
| 3. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisable (Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison).....                   | oui/non |
| 4. Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène et environnement)... | oui/non |
| 5. La capacité financière .....  | oui/non |

***NB : seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.***

## 11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétaire particulier du préfet de la Sanaga-Maritime.

*EDEA le 2 Octobre 2023*

*Le PRÉFET*

**ABONDO Cyrille Yvan**

## UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23-04/AONO/UII/CIPM/2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE FONCTION DE TYPE STATION WAGON 4X4 A L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture d'un véhicule de fonction de type station wagon 4x4 pour le compte de la Présidente du Conseil d'Administration de l'Université de Yaoundé I.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres concernent l'acquisition d'un véhicule de type station wagon 4x4, suivant les caractéristiques définies dans le Cahier des Spécifications Techniques.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante-cinq millions (65 000 000) Francs CFA, TTC** ;

### 4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine.

### 6. Financement

La fourniture, objet du présent appel d'offres, est financée par le Budget Autonome de l'Université de Yaoundé I, Exercice 2023, lignes : 390023-222000

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement à l'Université de Yaoundé I, porte 114, téléphone 242 00 49 46, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement à l'Université de Yaoundé I, porte 010, téléphone 242 89 58 72 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **75 000 (soixante-quinze mille) francs** CFA, payable au Compte d'Affectation Spéciale (CAS) N° 10001 06860 33598860001 94 de l'ARMP, ouvert dans les livres de la BICEC.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement à l'Université de Yaoundé I, porte 114, au plus tard le **26 Octobre 2023 à 13 heures** et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23-04 /AONO/UYI/CIPM/2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE FONCTION DE TYPE STATION WAGON 4X4 A L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du véhicule objet du présent appel d'offres est d'un (1) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, pour un montant d'un **million trois cent mille (1 300 000) francs** CFA

Cette caution doit avoir une durée de validité de **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité de l'offre.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **26 Octobre 2023**. à 14 heures précises dans la Salle des Actes du Rectorat de l'Université de Yaoundé I.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 14.1 CRITERES ELIMINATOIRES

Une offre sera rejetée si elle ne répond pas aux critères ci-dessous :

- i) Absence de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures ;
- ii) Absence d'une caution de soumission ;
- iii) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- iv) Avoir obtenu moins de 80% des critères essentiels ;
- v) Non-conformité à l'un des critères majeurs suivants :
  - Cylindrée ? 2755 cc ;
  - Empattement ? 2790 mm

**14.2 CRITERES ESSENTIELS**

Les offres des soumissionnaires seront évaluées suivant les critères ci-après :

A	Présentation générale des offres	Oui	Non
B	Caractéristiques techniques du matériel proposé	Oui	Non
C	Service après-vente : Disponibilité des pièces de rechanges, disponibilité des ateliers de réparation...	Oui	Non
D	Référence du soumissionnaire : avoir fait au moins une (01) livraison similaire au cours des trois (03) dernières années	Oui	Non
E	Délai de livraison et garantie	Oui	Non
F	Preuve d'acceptation des conditions du marché CCAP et CST	Oui	Non

Pour être éligible à l'évaluation financière, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir au moins **80% des critères essentiels**.

Le détail des spécifications techniques est donné dans le RPAO.

**15. Attribution**

Le marché relatif au présent Appel d'Offres sera attribué au(x) soumissionnaire(s) dont les offres remplissant les conditions administratives et techniques requises, auront été évaluées les moins disantes.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement à l'Université de Yaoundé I, porte 114.

YAOUNDE le 29 Septembre 2023

Le RRECTEUR

**SOSSO Maurice Aurelien**

**COMMUNE DE MASSOCK**

**DECISION N° 2023/08/DM/SG/CMSOK PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 24 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES DE PMH DANS LES LOCALITES DE MASSOK, SONGKAM , IOUND , KAHN , SITOUA ET NDEDE DANS LA COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu la constitution

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des Collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune Rurale de Massok ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n°000159/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BATOUM BATOUM Robert, Maire de la Commune de Massok et les adjoints à l'issue de la session de plein droit du conseil Municipal tenue à Massok, le 18 février 2020 ;

Vu La lettre circulaire N°00000192/C/MINFI du 06 janvier 2023 relative à l'exécution , au suivi et au control de l'exécution des budgets des collectivités territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Vu Décision N°0000346/D/MINMAP/SG/DAJ/CRL/CEA1 du 07 juin 2021 portant nomination du président de la commission interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Massok ;

Vu Décision municipale N°2023/058/DM/CMSOK/SG du 17 Mai 2023 Constatant la composition de la commission interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de MASSOK;

Vu le procès –verbal de la session du 13 Juin 2023 de la commission Ad hoc portant proposition d'attribution.

**Considérant L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT A L'AVIS N°01/AONO/CIPM/CMSOK/2023 DU 24 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES DE PMH DANS LES LOCALITES DE MASSOK, SONGKAM , IOUND , KAHN , SITOUA ET NDEDE DANS LA COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL**

**DECIDE-**

**Article 1<sup>er</sup> :** GLOBAL SERVICES & TRADE SARL » BP :8689 Douala, Tel : 691 89 80 38 » est déclaré adjudicataire du marché relative à l'avis d'appel d'offre susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suites :

**Nature de la Lettre commande :** CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES DE PMH DANS LES LOCALITES DE MASSOK, SONGKAM , IOUND , KAHN , SITOUA ET NDEDE DANS LA COMMUNE DE MASSOK SONGLOULOU , DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

**Montant du Marché :** Montant TTC : 46 999 995 FCFA.

**Délai de livraison :** Trois (03) mois

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MASSOCK le 2 Octobre 2023

Le MAIRE

**BATOUM BATOUM Robert**

## CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 14 JUIN 2023 POUR LE STREAMING SUR INTERNET DES CHAINES TV DE LA CRTV ET DE VOD, EXERCICE 2023.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV, MAITRE D'OUVRAGE, INFORME LES CANDIDATS A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CRTV/ CIPM/2023 DU 14 JUIN 2023 POUR LE STREAMING SUR INTERNET DES CHAINES TV DE LA CRTV ET DE VOD, EXERCICE 2023, QUE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PREVUE LE 03/10/2023 EST REPORTEE AU 31/10/2023

UN ADDITIF PEUT ETRE RETIRE TOUS LES JOURS OUVRABLES A LA PORTE 911 DE L'IMMEUBLE DU CENTRE DE PRODUCTION TV DE LA CRTV A MBALLA II.

YAOUNDE le 28 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**NDONGO CHARLES**

**FONDS ROUTIER DU CAMEROUN**

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 013/LC/FR/CIPM/2023 DU DAO N° 07/AONR/FR/CIPM/2023 POUR L'ANALYSE DES COMPTES D'AVANCE DE DÉMARRAGE ET DE RETENUE DE GARANTIE DES CONTRATS AU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE) .**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**L'Administrateur du Fonds routier communique :**

Le soumissionnaire ci-dessous est désigné attributaire de la lettre-commande du dossier d'appel d'offres national ouvert n° 07/AONR/FR/CIPM/2023 pour l'analyse des comptes d'avance de démarrage et de retenue de garantie des contrats au Fonds routier (en procédure d'urgence)

Soumissionnaire	Score global	Montant TTC	Rang	Observations
ARC AUDIT & CONSULTING	87,50/100	39 895 088	1 <sup>er</sup>	Offre mieux disante

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Fonds routier pour l'établissement de la lettre commande y relative.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

Soumissionnaires	Score global	Montant TTC	Rang	Observations
Exco FIDACO	84,00/100	35 717 760	2 <sup>ème</sup>	Offre plus disante

Le soumissionnaire non retenu est par conséquent invité à passer retirer ses offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds routier sous quinzaine, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

YAOUNDE le 27 Septembre 2023

Le ADMINISTRATEUR

**MOUSSA ESSAIE AUBIN**

**COMMUNE DE BOT-MAKAK**

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION D'ENTREPRISE N°002/DCE/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 07 SEPTEMBRE 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°04536-23/L/MINMAP/SG/DGMI/NMG DU 07 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION D'UN RESEAU HTA AERIEN MONOPHASE DANS LA ZONE SIMANYAI 2 – PAN MAKAK – RIVIERE DJEL, A PARTIR DE SIMANYAI 2 DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE(FINANCEMENT : COMMUNE DE BOT-MAKAK, EXERCICE 2023)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT MAKAK COMMUNIQUE :**

**PAR DECISION MUNICIPALE N° 000051/DM/C-BOT-MAKAK/SG DU 25 SEPTEMBRE 2023**, l'Entreprise ci-après a été retenue pour la réalisation du projet :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant (HTVA) FCFA	Montant (TTC) FCFA	Délai d'exécution
Electrification rurale par extension d'un réseau HTA aérien monophasé dans la zone Simanyai 2 – Pan Makak – rivière Djel, à partir de Simanyai 2	<b>MARTEAU SERVICES SARL</b>  BP : 33192 Yaoundé  Tél : 699 990 855	37 735 849	45 000 000	Trois (03) mois

Le Directeur de l'Entreprise attributaire ci-dessus est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Mairie de Bot-Makak, pour recevoir notification de la Décision Municipale d'attribution et pour l'établissement du Marché y afférent.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu d'attribution de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, lesquels sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il ait lieu à réclamation.

*BOT-MAKAK le 25 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

**NKEN NEMB Jean Pascal**

# COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAD4/CIPM/2023  
DU 18 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE 40 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS  
LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVÈRE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
222 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de la Communauté Urbaine de Douala, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème., « Autorité Contractante », lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème., un avis d'appel d'offres en procédure d'urgence pour les travaux d'installation de 40 lampadaires solaires dans la Commune d'Arrondissement de Douala IVème.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement de génie civil;
- Lampadaire solaire ;
- Prestations diverses.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de ce projet est évalué à **50 000 000 (Cinquante millions) francs CFA.**

## 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit. Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres.

## 5. Financement

Le présent appel d'offres est financé par le Budget d'Investissement de la Communauté Urbaine de Douala au titre de l'Exercice 2023, ligne Imputation : 222-100. Le montant prévisionnel de ce projet est évalué à 50 000 000 (Cinquante millions) francs CFA.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala IVème, au Service Technique Tel : 699 59 55 19/672 47 94 57, email : [contact@mairiedouala4.cm](mailto:contact@mairiedouala4.cm) dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala IVème, sis à Bonassama — Bonabéri, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala IVème, au Service Technique Tel: 699 59 55 19/672 47 94 57, email : [contact@mairiedouala4.cm](mailto:contact@mairiedouala4.cm) contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante Mille **(50 000 francs) CFA payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème, 1<sup>ère</sup> étage, porte 22.**

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies seront remises au plus tard le **10 octobre 2023 à 13 heures** précises au secrétariat du Maître d'Ouvrage sis au 2<sup>ème</sup> étage porte 1 de l'hôtel de ville de Douala VI<sup>ème</sup> et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
 N°11/AONO/CAD4/CIPM/2023 DU 18 SEPTEMBRE 2023  
 RELATIVE AUX TRAVAUX D'INSTALLATION DE 40 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA COMMUNE  
 D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IV<sup>ème</sup> »  
 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLEMENT**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum requis pour réaliser les prestations, prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis s'effectuera en un (01) temps, le **10 octobre 2023** à partir de **14 heures** précises, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Douala IV<sup>ème</sup>, 2<sup>ème</sup> étage porte 11 à Bonassama, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnées du modèle de soumission signé.

## 11. Critères d'évaluation

**Critères éliminatoires** : Il s'agit :

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative;
- Pièce administrative absente, non conforme et non régularisée dans les 48 heures qui suivent le c
- Omission d'un prix dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois années ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la qualité à exercer comme ingénieur du Conducteur des travaux ;
- Absence d'une ligne de crédit pour préfinancement des marchés publics d'au moins 30 000 000 (T Fcfa délivrée par une banque de premier ordre ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance efficacité lumineuse, dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 83/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

**Critères essentiels**

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1_	Références de l'entreprise	Oui/Non
2	Situation financière	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Méthodologie d'exécution	Oui/Non
6	Visite du site	Oui/Non

### Conformité du dossier administratif

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

## 12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur la Demande de Cotation peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Douala INième, sis à Bonassama—Bonabéri, à l'immeuble de l'Hôtel de Ville de Douala IVème, Service Technique porte 14 Tel : 699 59 55 19/ 672 47 94 57, Email : contact@mairiedouata4.cm.

### **Dénonciation en cas de corruption**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 — 699 370 748.

### **Additif à la consultation**

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala IVème, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

*DOUALA le 18 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

***MOBY MPAH Edouard Hervé***

# PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°009/DPX/MINADER/PADFAII/CSPM/2023 DU 09/08/2023 RELATIVE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AGRICOLE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE À GAZAWA ENTRÉE, DANS LA COMMUNE DE GAZAWA, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, POUR LE COMPTE DU PADFA II COMMUNIQUE N° 018 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

POINT DE L'AVIS PUBLIE	AU LIEU DE :	LIRE PLUTOT :
<b>6. Avis de la Demande de Prix Nationale (Point 6)</b>	<b>Dépôt des Offres :</b>  Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version Word et PDF desdites Offres sur une (01) clé USB (plus le fichier Word de l'Offre Financière), seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email : <a href="mailto:padfacameroun@gmail.com">padfacameroun@gmail.com</a> ; <a href="http://www.padfa.net">www.padfa.net</a> sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II <b>au plus tard le 03 Octobre 2023 à 13 Heures précises (heure locale).</b>	<b>Dépôt des Offres :</b>  Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version Word et PDF desdites Offres sur une (01) clé USB (plus le fichier Word de l'Offre Financière), seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email : <a href="mailto:padfacameroun@gmail.com">padfacameroun@gmail.com</a> ; <a href="http://www.padfa.net">www.padfa.net</a> sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II <b>au plus tard le 10 Octobre 2023 à 13 Heures précises (heure locale).</b>
<b>7. Avis de la Demande de Prix Nationale (Point 7)</b>	<b>Ouverture des plis :</b>  L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée <b>le 03 Octobre 2023 à 14 Heures précises (heure locale)</b> par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.	<b>Ouverture des plis :</b>  L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée <b>le 10 Octobre 2023 à 14 Heures précises (heure locale)</b> par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 2 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MARIGOH MISSE HELENE**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA CONSULTATION N°015/DC/SIC/CIPM/2022 DU 02 SEPTEMBRE 2022 POUR LA DEMANDE DE COTATION PORTANT FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN(SIC) EXERCICE 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :**

L'entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N° lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
unique	Fourniture du matériel informatique à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) exercice 2022	ETS ASA GLOBAL SERVICES BP : 4860 DOUALA	37 122 525	trente (30) jours

Le responsable de ladite entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement de la lettre commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

## COMMUNE DE MOUANKO

### DECISION MUNICIPALE N°067/DM/RL/DSM/C.MKO/2023 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

#### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO

##### Autorité Contractante

Vu la Constitution,  
Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;  
Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;  
Vu la loi N°2019/019 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;  
Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;  
Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;  
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu l'Arrêté **N°0000223/A/MINDDEVEL** du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBWEA Pierre Honoré** aux fonctions de Maire de la Commune de Mouanko et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu La circulaire n°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et les autres entités publiques pour l'exercice 2023  
Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines ;  
Vu la Décision **N°002/DM/C/MKO/SG** du **21 Mai 2019** constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mouanko ;  
Vu le Procès-verbal de la séance du **22 Septembre 2023** de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;  
Considérant l'Appel d'Offre National Ouvert en Procédure d'Urgence **N°014/AONO/CIPM/C-MOUANKO/2023** du **11 Août 2023** pour les Travaux de Construction d'un Atelier de Mécanique à Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,

#### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** **P.N. SERVICES SARL** est déclaré adjudicataire de la Lettre – Commande relative à l'Appel d'Offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant de la lettre commande : **Vingt Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Huit Cent Quatre (29 998 804) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

Délai d'exécution : **Trois (03) Mois Calendaire.**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 29 Septembre 2023

Le MAIRE

**EBWEA PIERRE HONORÉ**

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
005/AONO/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DU  
MATERIEL ROULANT POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE  
(PARF-CAFE).FINANCEMENT : FODECC EXERCICE 2023.**

**FINANCEMENT**  
FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

**IMPUTATION**  
2023 184 1 412 00 10 222001

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural lance un Appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif à l'acquisition du matériel roulant pour le compte du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE).

### 2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent marché comporte la livraison de quatre (04) véhicules pick-up double cabines diesel 4x4 climatisés.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du marché est de : **140 000 000 (cent quarante millions) de Francs CFA.**

### 4. Allotissement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont en un (01) lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

### 6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres est financé par le Budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC), exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire **2023 184 1 412 00 10 222001**.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat de la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone 694 48 79 30/ 696 04 61 04, dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu, au secrétariat de **la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI**, Téléphone : **694 48 79 30/ 696 04 61 04** dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance d'achat d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) F CFA**, est payable au compte spécial CAS-ARMP n°335 988 60001-94 valable dans toutes les agences de la BICEC.

Par ailleurs, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, e-mail, etc.)

## 9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en Huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, devra parvenir à la **Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI**, Téléphone **694 48 79 30/ 696 04 61 04**, au plus tard le **27 octobre 2023 à 13 heures** locale et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/MINADER/  
CIPM-PARFCAFE/ /2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT POUR  
LE COMPTE DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE).  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est cent-vingt (120) jours.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer la prestation. La livraison se fera au garage administratif à Yaoundé, sis à Nlongkak, Maison du Combattant.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant **deux millions huit cent mille (2 800 000)** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés du PARF-CAFE, à la **Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI.**, le **27 octobre 2023 à 14 heures**. Les soumissionnaires assistent à la séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

Les pièces produites seront faites en copies certifiées conformes par les services émetteurs.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité de l'une des pièces après le délai réglementaire de 48heures accordées par la CIPM ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission
- Absence du prospectus et des fiches techniques du fabricant en couleur du matériel proposé dans l'original et les copies ;
- Absence d'une lettre d'engagement du concessionnaire adressée au Maitre d'Ouvrage ;
- Absence de la capacité financière ? 50 000 000 FCFA ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur du soumissionnaire attestant de n'avoir jamais abandonné un marché durant les 03 dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises ayant abandonnés les chantiers publiés par le MINMAP en 2022 ;
- Non- respect de 100% des spécifications techniques

- Non satisfaction d'au moins 6/7 des critères essentiels y compris le point 7 pour chacun des lots ;
- Non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures :

## Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous, elle se fera de manière positive « OUI » ou négative « NON ».

N°	CRITERES D'EVALUATION	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Présentation de l'offre		
2	Garantie		
3	Service après-vente		
4	Expérience et références du soumissionnaire		
5	Délai de livraison		
6	Preuves d'acceptation des conditions du marché		
7	Satisfaction d'au moins 5/6 des caractéristiques techniques mineures par véhicule		

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'Offre aura été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Tél. : 694 48 79 30/ 696 04 61 04** et au **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE))**.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC).

YAOUNDE le 29 Septembre 2023

Le MINISTRE

**MBAIROBE Gabriel**

**COMMUNE DE CAMPO**

**ADDITIF N°003/AONO/COM.CAMPO/CDPMP/2023 DU 15/09/2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE ET HEURE DE RECEVABILITES DES PLIS RELATIVEMENT AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001ET N°007 :**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Préfecture de Kribi, auprès d'un point focal désigné par le Maire de Campo, <b>au plus tard le 18/09/2023 à 14 Heures</b> précises et devra porter la mention</p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001AONO/C.CAMPO/CDPM/2023 DU 21/08/2023 POUR LA CONSTRUCTION DES RESEAUX ELECTRIQUES MT/ BT DANS CERTAINES LOCALITES DE CAMPO AVEC RACCORDEMENT DE LA NOUVELLE GARE ROUTIERE, DANS LA COMMUNE DE CAMPO, DEPARTEMENT DE L'OCEAN</b></p> <p><b>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Préfecture de Kribi, auprès d'un point focal désigné par le Maire de Campo, <b>au plus tard le 04/10/2023 à 12 Heures</b> précises et devra porter la mention</p>
2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture de tous les plis se fait en <b>un seul temps le 18/09/2023 à 15 Heures</b> précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps <b>le 04/10/2023 à 14 Heures</b> précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

CAMPO le 15 Septembre 2023

Le MAIRE

**IPOUA ROBERT OLIVIER**

## PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°009/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 11/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE AU CETIC D'ABANG MINDI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

- Vu** la Constitution ;
  - Vu** la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2023;
  - Vu** la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;
  - Vu** la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;
  - Vu** la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;
  - Vu** le décret N°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de **Madame ZONGO née NYAMBONE Antoinette Justine** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;
  - Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
  - Vu** le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
  - Vu** le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
  - Vu** le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
  - Vu** le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;
  - Vu** l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;
  - Vu** la décision N°160/DP/J12/SAEF du 25 juillet 2023 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;
  - Vu** la décision N°000335/CAB/MINMAP du 13 juillet 2023 portant désignation des Présidents de certaines Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;
  - Vu** la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
  - Vu** la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
  - Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 du 11 août 2023, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au CETIC d'Abang Mindi dans l'Arrondissement de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre;
  - Vu** la proposition d'attribution N°008/L/J12/CDPM du 22 septembre 2023 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;
- Considérant les nécessités de service,

#### **DECIDE :**

**Article 1er :** Le soumissionnaire, **ETS SHALELE, BP : 00 Ambam TEL . 675 31 65 00**, est attributaire du projet **en procédure d'urgence, de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au CETIC d'Abang Mindi dans l'Arrondissement de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **21 998 000 (vingt-un millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille) francs CFA** et un délai d'exécution **de trois (03) mois** calendaires.

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

NGOUMOU le 25 Septembre 2023

Le PRÉFET

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

## UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°  
23-03/AONO/UYI/CIPM/2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE  
LABORATOIRE AU CENTRE DE BIOTECHNOLOGIE DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE 1 A NKOLBISSON.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Recteur de l'Université de Yaoundé I, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des équipements de laboratoire au centre de Biotechnologie de l'Université de Yaoundé I à Nkolbisson.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres concernent la fourniture et l'installation des équipements et matériel suivants :

- 02 Vidéoprojecteurs;
- 03 Congélateurs;
- 01 Balance de précision;
- 01 Centrifugeuse de paillasse;
- 01 Spectrophotomètre UV-VIS.

### 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations envisagées à l'issue des études préalables est évalué à **Cinquante millions (50 000 000) francs CFA, TTC.**

### 4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les sociétés et entreprises de droit camerounais et justifiant des activités dans ce domaine

### 6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement de l'Université de Yaoundé I de l'exercice 2023, imputation budgétaire n° 220020-202801

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement à l'Université de Yaoundé I, porte 114, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement à l'Université de Yaoundé I, porte 114, dès publication du présent avis d'Appel d'Offres sur présentation d'une quittance de versement, au Compte d'Affectation Spéciale (CAS) N° 10001 06860 33598860001 94 de l'ARMP, ouvert dans les livres de la BICEC d'une somme non remboursable de **Soixante-cinq mille (65 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement à l'Université de Yaoundé I, porte 114, au plus tard le **25 Octobre 2023 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 23-03 /AONO/UYI/CIPM/2023 DU 29 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE AU CENTRE DE BIOTECHNOLOGIE DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I A NKOLBISSON.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des équipements et matériel objet du présent appel d'offres est d'un **(01) mois**.

-

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre, une compagnie d'assurance agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO de : **1 000 000 (Un million) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre, une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d' Appel d' Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **25 Octobre 2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la Salle de réunion du bâtiment administratif n°2 de l'Université de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 1. Critères éliminatoires

#### 14.1.1 Pièces administratives

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées.

#### 14.1.2. Offre Technique

- Absence de la fiche technique du fabricant;
- Avoir obtenu moins de 80%(quatre-vingt pour cent) de « OUI » des critères essentiels avec la totalité des 5 critères relatifs aux équipements.

#### 14.1.3. Offre financière

- Absence de l'une des pièces de l'offre financière ci-dessous :  
 La soumission timbrée datée et signée ;  
 Le bordereau des prix unitaires complété, paraphé et rempli de manière lisible ;  
 Le détail estimatif complété, daté et signé ;
- Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

**La non satisfaction d'un seul des critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre évaluée.**

## 14.2 CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation technique des offres se fera selon le système binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-dessous :

1. I.	Présentation générale des offres
1. II.	Référence du soumissionnaire : avoir fait deux (02) livraisons similaires au cours des trois (03) dernières années pour un montant cumulé d'au moins 50 millions
1. III.	Le chiffre d'affaires du soumissionnaire pour les trois dernières années (2019 à 2022) d'au moins 50 millions (Bilan certifié par un expert-comptable assermenté)
1. IV.	Caractéristiques techniques (conformité) des équipements proposés
1. V.	Service après-vente et garantie :  - Au moins un ingénieur en électromécanique ou mécanique (BAC + 5) avec 3 ans d'expérience à partir de la date d'obtention du diplôme ;  - Disponibilité des pièces de rechanges  - Certificat de garantie d'au moins 6 (six) mois
1. VI.	Délai (Planning et délai) de livraison
1. VII.	Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande CCAP et CST (CST et CCAP paraphés et signés à la dernière page avec la mention "Lu et Approuvé").
1. VIII.	Déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années.

Pour être éligible à l'évaluation financière, les soumissionnaires doivent satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et obtenir au moins **80%** (quatre-vingt pour cent) de « OUI » des critères essentiels avec la totalité des cinq (05) critères relatifs aux équipements.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres administrative et technique ont été déclarés conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires et essentiels du DAO et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.17.

### **Corruption**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement à l'Université de Yaoundé I, porte 114.

YAOUNDE le 29 Septembre 2023

Le RRECTEUR

**SOSSO Maurice Aurelien**

# PRÉFECTURE DU NOUN

**DEMANDE DE COTATIONN° 01BIS/ DC/F.32/MO/CDPMPN-TBEC/2023 DU28/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN PICK-UP 4X4 ALA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT/NOUN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST. FINANCEMENT: BIP MINEPAT, EXERCICE 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la fourniture du pick-up, Exercice 2023 ; le Préfet du Département du Noun (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert, en Procédure d'Urgence, pour la fourniture d'un véhicule 4X4 de type pick-up double cabine pour la Délégation Départementale du MINEPAT/Noun ; Département du NOUN : Région de l'Ouest.

Les caractéristiques techniques dudit véhicule sont spécifiées dans la Demande de Cotation.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'Offres comprennent notamment : l'achat, le transport, la fourniture, (es essais ou test de fonctionnalité et la réception. Ce véhicule devra avoir les caractéristiques suivantes: VOIR PIECE JOINTE

## 3. Cout Prévisionnel

Coût estimatif TTC de trente Million (30 000 000) de Francs CFA.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Avis de Consultation est ouverte aux concessionnaires installés ou ayant une représentation avérée en République du Cameroun.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les concessionnaires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celui pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par BIP MINEPAT, Exercice 2023

## 6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Préfecture de Foumban.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture de Foumban : dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette de Foumban d'une somme non remboursable de 60 000 Francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Préfecture de Fomban, au plus tard le 12/10/2023 heures.

## DEMANDE DE COTATION

**N° 01BIS/ DC/F.32/MO/CDPMPN-TBEC/2023 DU28/09/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN PICK-UP 4X4 ALA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT/NOUN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

## FINANCEMENT: BIP MINEPAT, EXERCICE 2023

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de Soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la fourniture.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 600 000F CFA, et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative (Préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent. Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé(e) par le Ministère en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le 12/10/2023 à 11 heures très précises par la Commission de Passation des Marchés Publics auprès de la Préfecture de Fomban, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne au plus (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### 1 Critères éliminatoires

- N'avoir pas satisfait à au moins 70 %, soit 13 oui sur 18 des critères de l'analyse des offres;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative et non complété dans un délai de 48 heures ;
- Absence de caution de soumission ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept).

### 2 Principaux critères techniques de qualification: VOIR PIECE JOINTE

## 14. Attribution

Le Préfet, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre - vingt - dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres,

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Préfecture de Foumban, dès publication du présent avis.

*FOUMBAN le 28 Septembre 2023*

*Le PRÉFET*

**UM DONNACIEN**

**PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO**

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°010/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 11/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU CETIC D'ABANG MINDI DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO  
GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR**

Par **Décision Préfectorale N°245/DP/J12/SAEF du 25/09/2023**, communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert

LOT	SOUSSIONNAIRES	MONTANT TTC LU DES OFFRES EN CFA	MONTANT TTC CORRIGE DES OFFRES EN CFA
UNIQUE	ETS SHALELE, BP : 00 Ambam, TEL : 675 31 65 00	27 995 000 (vingt-sept millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille)	27 995 000 (vingt-sept millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille)

Le soumissionnaire, **ETS SHALELE, BP: 00 Ambam TEL. 675 31 65 00**, est attributaire du projet **en procédure d'urgence, de construction d'Abang Mindi dans l'Arrondissement de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre**, pour un montant de **(vingt-sept millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille)francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent, au Service des Affaires Economiques et Financières, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante

*NGOUMOU le 25 Septembre 2023*

*Le PRÉFET*

**ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine**

## COMMUNE DE DIBANG

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 DU 10/08/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN BACS PISCICOLES AU GIC FERAFCAM DANS LA COMMUNE DE DIBANG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE,

- Vu la constitution ;
  - Vu la Loi N°2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
  - Vu la Loi N°2018 du 22 juillet 2018 fixant les règles applicables aux communes ;
  - Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
  - Vu la Loi N°2019 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriale Décentralisées ;
  - Vu la loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2023 ;
  - Vu le Décret N°77/091 du 25 mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, Syndicats de Communes et établissements Communaux ;
  - Vu le Décret N°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination des Préfets ;
  - Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; et ses textes d'applications subséquents
  - Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, en ses dispositions non contraires au décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
  - Vu l'Arrêté N°000003/A/MINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire de la Commune de DIBANG à l'issu du scrutin du 09 février 2020 ;
  - Vu l'Arrêté N°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
  - Vu la circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des lois des Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
  - Vu la décision N°00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
  - Vu la décision municipale N°013/DM/CD/19 du 24 avril 2019 portant désignation du Secrétaire au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBANG ;
  - Vu la note de service N°016/NS/MINMAP/CAB du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein de la Commission Interne de Passation des Marchés dans la Région du Centre ;
  - Vu la lettre N°248/L/J08/SDL du 05 avril 2019 portant désignation d'un membre dans les Commissions Communales Internes des Publics ;
  - Vu la Décision Municipale 025/DM/CD/23 du 02/05/2023 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de DIBANG ;
  - Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2023 du 10/08/2023, pour l'équipement en bacs piscicoles au GIC FERAFCAM, dans la commune de DIBANG, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;
  - Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la commune de DIBANG, N° 2023/010/L/C-DIB/CIPM du 29 septembre 2023 ;
- Considérant les nécessités de service.

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** – Le soumissionnaire : **ETS VISTA LAND, B.P : 10104 YAOUNDE, TEL : 655 24 42 54, N° RC : RC/YAO/2021/A/2483, N° contribuable : P047412671057-J**, a été retenu pour l'équipement en bacs piscicoles au GIC FERAFCAM, dans la commune de DIBANG, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre. Pour un montant TTC de FCFA 9 993 150 (neuf millions neuf cent quatre-vingt-treize mille cent cinquante) et pour un délai d'exécution de deux (02) mois.

**Article 2** – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*DIBANG le 29 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

**BIKAY Véronique Eliane**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 21 NOVEMBRE 2022 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SIC À LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :**

L'entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N° lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
unique	Accompagnement de la SIC à la mise en œuvre du système de management environnemental ISO 14001 Version 2015	CABINET QUALITEC SARL  BP : 12431  DOUALA	45 124 200	Vingt-quatre (24) mois

Le responsable de ladite entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement de lettre commande.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**DR AHMADOU SARDAOUNA**

**COMMUNE DE MOUANKO**

**COMMUNIQUE N°068/C/RL/DSM/C.MKO/2023 DU 29/09/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, N°014/AONO/CIPM/C-MOUANKO/2023 DU 11 AOUT 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MECANIQUE A MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL,**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO***Autorité Contractante Communiqué :*Par Décision Municipale N° **067/DM/RL/DSM/C.MKO/2023** du **29/09/23****P.N. SERVICES SARL** a été retenu comme Adjudicataire de la Lettre – Commande relative à l'Appel d'Offre suscitée.

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Offre Administrative</b>	<b>Offre Technique</b>	<b>Offre Financière</b>	<b>Observations</b>
<b>P.N. SERVICES SARL</b>	Conforme	Note Tech. = <b>92,85%</b> (Supérieure à la note requise de <b>75%</b> )	Montant TTC : <b>29.998.804 FCFA</b>  Délai d'exécution : Trois (03) Mois  <b>Pas de Rabais</b>	<b>Adjudicataire</b>

L'Adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution.

DOUALA le 29 Septembre 2023

Le MAIRE

**EBWEA PIERRE HONORÉ**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°008/AONR/SIC/CIPM/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES À LA MATURATION DES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES DE ZOKOK LADDÉO/MAROUA, BORNOUANS/GAROUA, TINGLING/PITOA, NLONGKAK/YAOUNDÉ ET ETOUNLINGA/SANGMÉLIMA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;  
 Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;  
 Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;  
 Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;  
 Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;  
 Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;  
 Vu la Résolution n°014/CA/SIC/2023 du 19 septembre 2023, portant avis conforme sur la proposition d'attribution des marchés relatifs au dossier d'appel d'offres national restreint n°008/AONR/SIC/CIPM/2022 du 24 juin 2022 pour la réalisation des études complémentaires à la maturation des opérations immobilières de Zokok Laddéo/Maroua, Bornouans/Garoua, Tingling/Pitoea, Nlongkak/Yaoundé et Etoulinga/Sangmélima ;  
 Vu le dossier d'appel d'offres national restreint n°008/AONR/SIC/CIPM/2022 du 24 juin 2022 pour la réalisation des études complémentaires à la maturation des opérations immobilières de Zokok Laddéo/Maroua, Bornouans/Garoua, Tingling/Pitoea, Nlongkak/Yaoundé et Etoulinga/ Sangmélima.

### **DECIDE:**

**Article 1<sup>er</sup>** : les entreprises ou groupement d'entreprises ci-dessous indiqués sont attributaires de la Consultation n°008/AONR/SIC/CIPM/2022 du 21 décembre 2022 pour la réalisation des études complémentaires à la maturation des opérations immobilières de Zokok Laddéo/Maroua, Bornouans/Garoua, Tingling/Pitoea, Nlongkak/Yaoundé et Etoulinga/ Sangmélima selon l'allotissement ci- après :

N° lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
1	Etudes complémentaires à la maturation des opérations immobilières de Zokok Laddéo/Maroua, Bornouans/Garoua.	GROUPEMENT  ECOPE SARL/GEST SARL  BP : 6266  Yaoundé	157 843 304	Sept (07) mois

2	Etudes complémentaires à la maturation des opérations immobilières de Tingling/Pitoa.	GROUPEMENT  CARFAD/ICE CAMEROUN  BP : 30 588  Yaoundé	100 796 063	Sept (07) mois
3	Etudes complémentaires à la maturation des opérations immobilières de Nlongkak/Yaoundé.	LE COMPETING  BP : 7216  Yaoundé	79 485 900	Sept (07) mois  <i>YAOUNDE le 26 Septembre 2023</i>
4	Etudes complémentaires à la maturation des opérations immobilières d'Etounlinga/Sangmélima.	BVI CONSULTING  ENGINEERS CAMEROON  BP :13553  Yaoundé	<i>Le DIRECTEUR GÉNÉRAL</i> 86 724 861 <b>DR AHMADOU SARDAOUNA</b>	Sept (07) mois

**Article 2 :** Les responsables desdites entreprises ou groupement d'entreprises ou leurs mandataires sont priés de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement des Marchés.

## COMMUNE DE YAOUNDE IV

### PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;**

**Vu :**

- La constitution ;
- La loi n°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun ;
- La Loi n°2022/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- La Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Le Décret n°87-1365 du 24 Septembre 1987 portant création, création de la Communauté Urbaine de Yaoundé modifié et compléter par le Décret n°2007/117 du 24 Avril 2007 portant création des Communes d'Arrondissement ;
- Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- Le Décret n°2012/074 du 8 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics et son modificatif n°2013/271 du 05/08/2013 ;
- Le Décret n°2012/075 du 8 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/74 du 08 mars 2012 portant création des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 000291/A/MINDDEVEL/DCTD du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints, à l'issue du Scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, Département du Mfoundi, région du Centre ;
- La Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du Code des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/ CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la Passation, l'exécution et le Contrôle des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu le dossier de Demande de Cotation passée en Procédure d'Urgence N°01/DC/CA/YDEIV/CIPM du 20 Juillet 2023, relative à la fourniture du Matériel constituant dans de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de Yaoundé IV en date du **15/09/2023**.

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup> :** le soumissionnaire **Ets ODOU, BP : - Yaoundé, tél : 657 557 617**, est retenu pour la fourniture du matériel constituant le paquet minimum pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV et un délai de livraison de (3) mois,

**Article 2 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Septembre 2023

Le MAIRE

**BIHINA EFFILA Gabriel**

## COMMUNE DE BOT-MAKAK

**PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION D'ENTREPRISE N°002/DCE/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 07 SEPTEMBRE 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°04536-23/L/MINMAP/SG/DGMI/NMG DU 07 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION D'UN RESEAU HTA AERIEN MONOPHASE DANS LA ZONE SIMANYAI 2 – PAN MAKAK – RIVIERE DJEL, A PARTIR DE SIMANYAI 2 DANS LA COMMUNE DE BOT-MAKAK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE(FINANCEMENT : COMMUNE DE BOT-MAKAK, EXERCICE 2023)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK,

**Vu** La Constitution ;

**Vu** La Loi N°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

**Vu** La Loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

**Vu** La Loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

**Vu** Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu** Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics ;

**Vu** Le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes et établissements communaux et ses modificatifs subséquents ;

**Vu** L'Arrêté N° 000002/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

**Vu** La Lettre-Circulaire N° 00000192/LC/MINFI du 06 Janvier 2023 relative à l'Exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;

**Vu** La Circulaire N° 00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 Relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

**Vu** La Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics,

**Vu** La Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023 ;

**Vu** Dossier de Consultation d'Entreprise N° 002/DCE/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 07 Septembre 2023 pour l'exécution des travaux d'électrification rurale par extension d'un réseau HTA aérien monophasé dans la zone Simanyai 2 – Pan Makak – rivière Djel, à partir de Simanyai 2 dans la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

**Vu** La Décision Municipale N° 00057 du 03 Septembre 2023 portant Constitution du Comité AD-HOC communal chargé de



l'ouverture des plis en un temps, analyse et proposition d'attribution ;

**Vu** Le Rapport d'Analyse du Comité AD-HOC du 18 Septembre 2023 ;

**Vu** Le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bot-Makak du 20 Septembre 2023

Considérant les nécessités de service.

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, est attributaire du Marché relatif au Dossier de Consultation d'Entreprise (DCE) N° 002/DCE/C-BOT MAKAK/SG/STADL/2023 DU 07 Septembre 2023 pour l'exécution des travaux d'électrification rurale par extension d'un réseau HTA aérien monophasé dans la zone Simanyai 2 – Pan Makak – rivière Djel, à partir de Simanyai 2 dans la Commune de Bot-Makak, Département du Nyong et Kellé, Région, l'entreprise ci-après :

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant (HTVA) FCFA	Montant (TTC) FCFA	Délai d'exécution
Electrification rurale par extension d'un réseau HTA aérien monophasé dans la zone Simanyai 2 – Pan Makak – rivière Djel, à partir de Simanyai 2	<b>MARTEAU SERVICES SARL</b>  BP : 33192 Yaoundé  Tél : 699 990 855	37 735 849	45 000 000	Trois (03) moi

**Article 2** : L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Service Technique de l'Aménagement et du Développement Local de la Commune de Bot-Makak pour la suite de la procédure.

**Article 3**: La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

*BOT-MAKAK le 25 Septembre 2023*

*Le MAIRE*

**NKEN NEMB Jean Pascal**

# CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002/AONR/CNCC/CIPM/2023 DU 27 SEPTEMBRE 2023  
POUR L'AUDIT DE SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS  
DU CAMEROUN (CNCC) FINANCEMENT : BUDGET DU CNCC 2023**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
221 176

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Restreint pour l'audit du système d'information du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC).

## 2. Consistance des prestations

La présente mission n'a pas pour objet de résoudre tous les problèmes liés à l'utilisation des Systèmes d'Information du CNCC Mais, d'en identifier les forces et les faiblesses, de poser un diagnostic et une analyse des risques de sécurité des Systèmes d'Information afin de proposer des recommandations permettant de traiter les risques identifiés et d'optimiser la sécurité du Système d'Information du CNCC.

Le principal résultat attendu à la fin de cette mission est un rapport de l'audit de sécurité du système d'information du CNCC dont les composantes essentielles pourront être :

- l'audit organisationnel de sécurité du système d'information du CNCC ;
- le diagnostic environnemental et physique du SI du CNCC ;
- l'évaluation de la sécurité de l'infrastructure et des services informatiques du CNCC ;
- une analyse approfondie des contraintes légales et réglementaires dans le SI. Du CNCC ;
- le rapport de la mission d'audit de sécurité renfermant tous les travaux de test et d'analyse effectués, ordonnant les failles et risques suivant leur niveau de criticité et assorti des moyens de les combler à l'immédiat, à court, à moyen terme et long terme ;
- le plan d'actions correctives à mettre en œuvre à l'immédiat, à moyen et à long terme.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

## 4. Allotissement

Le présent appel d'offres comporte un (01) seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte, à égalité de condition, aux Cabinets pré qualifiés retenus à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt N°02/AMI/CNCC/CIPM/2023 du 10 Août 2023 par le Maître d'Ouvrage.

Il s'agit de :

N°	SOUSSIONNAIRE	CONTACT
1	ITS BP : 8570 Yaoundé	694 03 14 76
2	POLARIS TECHNOLOGIES & CONSULTING BP : 35168 Yaoundé	699 91 09 83
3	MAZARS CAMEROUN SA BP :3791 Douala	656 87 63 03
4	GROUPEMENT MADIA SARL/GOLD TELECOM SARL BP : 8857 Yaoundé	676 50 9526

#### 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2023, sur la ligne budgétaire 222 310.

#### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3<sup>ème</sup> étage Immeuble IGH., Tél. : **233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, dès publication du présent avis.

Les publications relatives à cet appel d'offres seront faites prioritairement au Journal Des Marchés de l'ARMP (JDM-ARMP).

#### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3<sup>ème</sup> étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67, Fax : 233 43 70 17, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **35 000 (Trente cinq mille) FCFA**, dans le compte n°335 9880001-89 CAS-ARMP Agence BICEC.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six (06) copies marquées comme tels), devra parvenir aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3<sup>ème</sup> étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17. **Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, au plus tard le 10 Octobre 2023, à 12H00**, heure locale et devra porter la mention :

### Avis d'Appel d'Offres National RESTREINT

**N°002/AONR/CNCC/CIPM/2023 DU 27 SEPTEMBRE 2023**

**POUR L'AUDIT DE SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)**

**« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de la lettre commande prévu par le Maître d'Ouvrage est de **un (01) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à **Quatre cent mille (400 000) FCFA**.

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

l'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera le **10 Octobre 2023 à 13h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés du CNCC.

Seuls les soumissionnaires pourront assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

**critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Offre administrative incomplète au terme d'un délai éventuel accordé ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre technique incomplète au terme d'un délai éventuel accordé ;
- Présence d'une information de l'offre financière dans l'offre technique ou administrative ;
- Note de qualification inférieure à 80 points sur 100.

## critères ESSENTIELS

Les critères essentiels sont les suivants :

N°	CRITERES D'EVALUATION	NOTATION
1	Qualification du Cabinet	37 Points
2	Qualification du personnel du Cabinet	50 Points
3	Compréhension et Méthodologie	13 Points
<b>TOTAL</b>		<b>100 Points</b>

Seuls les cabinets qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à **quatre vingt (80) points** sur **cent (100)**, seront retenus pour l'examen des offres financières.

**NB : Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection dite par points par combinaison des notes techniques (80%) et financières (20%).**

## 15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17.

*DOUALA le 27 Septembre 2023*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MBAPPE PENDA Auguste***

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**